

Militer pour transmettre sa ferme: récits de vie de paysans à la Confédération paysanne en Aveyron

Émeline Dupuy

▶ To cite this version:

Émeline Dupuy. Militer pour transmettre sa ferme: récits de vie de paysans à la Confédération paysanne en Aveyron. Science politique. 2015. dumas-01298672

HAL Id: dumas-01298672 https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01298672

Submitted on 6 Apr 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Vous allez consulter un mémoire réalisé par un étudiant dans le cadre de sa scolarité à Sciences Po Grenoble. L'établissement ne pourra être tenu pour responsable des propos contenus dans ce travail.

Afin de respecter la législation sur le droit d'auteur, ce mémoire est diffusé sur Internet en version protégée sans les annexes. La version intégrale est uniquement disponible en intranet.

SCIENCES PO GRENOBLE 1030 avenue Centrale – 38040 GRENOBLE http://www.sciencespo-grenoble.fr

Militer pour transmettre sa ferme

Récits de vie de paysans à la Confédération paysanne en Aveyron

Emeline DUPUY 2014-2015



Master Villes, territoires et solidarités, sous la direction de Elsa Guillalot et Dominique Mansanti. Accompagnement pédagogique d'Alain Faure.

UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

Institut d'Études politiques

Emeline DUPUY

Militer pour transmettre sa ferme Sociologie de la transmission des fermes à la Confédération paysanne en Aveyron

2014-2015

Master « Villes, territoires et solidarités »
Accompagnement pédagogique d'Alain Faure

« Je trouve là, pour la grande chose des paysans, les mêmes erreurs qui ont gâté tous les efforts sociaux depuis plusieurs siècles. On n'a encore pas le courage cette fois d'aborder de front le vrai problème. Il n'est pas question d'édens campagnards. Qui a parlé d'édens campagnards ? Quand on parle de la grande chose paysanne, on ne peut pas parler de choses sublunaires. Celui qui cherche un éden ne le trouvera nulle part, même pas où les théories des messieurs qui s'y connaissent sont intégralement appliquées. Et je ne le leur reproche pas. Il y a partout la peine des hommes. Je dis seulement que la grande question est d'avoir une peine à sa taille. Et je dis que, dans la plupart des cas, si le social n'avait pas falsifié les rapports de valeurs, le paysan aurait une peine à sa taille. Et j'ajoute que, malgré l'arrogance des temps dévorants où vous essayez de vivre, le paysan en contact avec les valeurs naturelles, faisant son travail naturel, étant le dernier homme sur lequel puissent librement s'exercer les influences du monde est plus près d'être un homme véritable que l'habitant des villes. Sa paix et son équilibre intérieurs sont des biens que vous avez perdus et que vous pleurez constamment. Et c'est tout ce que je dis. \(^1\)

« La pauvreté, c'est l'état de mesure. Tout est à la portée de vos mains. Vivre est facile. Vous n'avez à en demander la permission à personne. L'état est une construction de règles qui créent artificiellement la permission de vivre et donnent à certains hommes le droit d'en disposer. En vérité, nul n'a le droit de disposer de la vie d'un homme. Donner sa vie à l'état c'est sacrifier le naturel à l'artificiel. C'est pourquoi il faut toujours qu'on vous y oblige. Un état, s'il est supérieurement savant en mensonge, pourra peut-être réussir une mobilisation générale sans gendarmes, mais je le défie de poursuivre une guerre sans gendarmes, car plus la guerre dure, plus les lois naturelles de l'homme s'insurgent contre les lois artificielles de l'état. La force de l'état c'est sa monnaie. La monnaie donne à l'état la force d'exercer des droits sur votre vie. Mais c'est vous qui donnez la force à la monnaie ; en acceptant de vous en servir. Or vous êtes humainement libres de ne pas vous en servir : votre travail produit tout ce qui est directement nécessaire à la vie. Vous pouvez manger sans monnaie, être à l'abri sans monnaie, assurer tous les avenirs sans monnaie. Il vous suffit donc de vouloir pour être les maîtres de l'état. Ce que le social appelle la pauvreté est pour vous la mesure. Vous êtes les derniers actuellement à pouvoir vivre noblement avec elle. Et cela vous donne une telle puissance que si vous acceptez enfin de vivre dans la mesure de l'homme, tout autour de vous prendra la mesure de l'homme. L'état deviendra ce qu'il doit être, notre serviteur et non notre maître. Vous aurez délivré le monde sans batailles. Vous aurez changé tout le sens de l'humanité, vous lui aurez donné plus de liberté, plus de joie, plus de vérité, que n'ont jamais pu lui donner toutes les révolutions de tous les temps mises ensemble.²

¹ Jean Giono, Le Poids du Ciel, Récits et essais, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade n° 351), 1989, p. 482

² Jean Giono, *Lettre aux Paysans*, Récits et essais, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade n° 351), 1989, p. 587.

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de mémoire Alain Faure, et Manon Pesle qui a accepté de participer à la construction et à l'évaluation du mémoire. Ils ont contribué par leur écoute et leur disponibilité à faire de ce travail de recherche l'un des moments les plus épanouissants du Master.

Merci à l'équipe de l'ADDEAR12, Elise, Anaïs, Noémie, Laura et Cédric pour leur accueil et ainsi qu'aux membres débonnaires du CA de l'ADDEAR12 et du Comité de la Conf' pour cette enthousiasmante immersion dans le milieu paysan militant.

Merci aux paysans aveyronnais qui m'ont accueillie dans leur foyer, leur ferme et leur histoire : Christian, Maryse, Jean-Paul, Gérard, Francis, Alain, Serge, Daniel, Didier, Bernard, Claude et Aimé. J'ai une reconnaissance toute particulière pour les paysans du Larzac, Christian, Anne, Maryse, Jean-Paul, Claudia, Francine, Patrick, Jean-Paul, Francis et Jean-Claude qui, au-delà de cette transmission d'expériences précieuse pour la constitution de ce mémoire, ont enrichi et stimulé mon parcours.

Enfin, merci à mes relecteurs pour leur patience et leurs encouragements de toujours.

Sommaire

Remerciements	4
Sommaire	5
Introduction	7
Chapitre I. La transmission des fermes en Aveyron : un terrain engagé	13
Section I : Des catalyseurs de la militance paysanne à la transmission	14
I) Du positionnement politique à la transmission	14
II) Se former à transmettre : la démarche atypique des paysans du Larzac	19
Section II: Un milieu paysan militant aveyronnais hétéroclite	28
I) Rencontrer les paysans militants aveyronnais	28
II) Variations sur la militance à la CP	35
Chapitre II. Transmettre pour militer ou militer pour transmettre ?	57
Section I : Insaisissable transmission	58
I) La difficulté des entretiens et la pudeur des paysans	58
II) Des conceptions différenciées de la transmission	59
III) Lexique militant ou déperdition idéologique dans l'acte ?	60
Section II: Le temps de la transmission	61
I) Le choix de l'élu	61
II) La transmission comme construction sociale : la désignation d'une place	62
III) Une vocation de génération en génération ?	64
Section III : Accepter d'être endetté ou s'entêter à transmettre	67
I) La rupture de la chaine de transmission : les pressions actuelles	67
II) La Confédération paysanne, s'engager à « juste » distance	68
III) Au-delà des normes	69

Conclusion	72
Sources	75
Annexes	78
Table des matières	88
Résumé	90

Introduction

« Qu'est-ce qu'un homme révolté ? Un homme qui dit non. Mais s'il refuse, il ne renonce pas : c'est aussi un homme qui dit oui, dès son premier mouvement esclave, qui a reçu des ordres toute sa vie, juge soudain inacceptable un nouveau commandement. Quel est le contenu de ce « non » ? »³

L'Homme révolté, Albert Camus

Issue de milieux familial et universitaire ni agricoles ni politisés, j'ai tardivement été attirée par ces mouvances. J'ai progressivement cherché à nourrir cette curiosité en apprenant des tenants et les aboutissants des militances polymorphiques. Après des premiers travaux sur les militantismes féministes et écologistes, les questions des origines et des manières de s'engager n'ont cessé de me fasciner. Concomitamment, la question des déterminants de l'éducation et l'éveil aux notions d'émancipation initiait un intérêt tout particulier pour les environnements militants.

La recherche de stage qui allait clôturer une formation à l'Institut d'études politiques de Grenoble dans le Master de politiques publiques et changement social « Ville, territoires et solidarités » a été guidée par une attirance double, le milieu rural et la militance sociale, couplée à une exigence de terrain. Le stage de première année de Master au Nicaragua dans la Fédération de coopératives pour le développement qui n'était à l'origine qu'une opportunité parmi d'autres a finalement attisé ma curiosité pour un monde paysan entre un héritage révolutionnaire et mondialisation étasunienne. Contrariée de ne pas comprendre l'attirance des Nicaraguayens pour un modèle capitaliste qui dissolvait leurs traditions paysannes, je me suis intéressée au milieu paysan français à mon retour.

Au fil de mes recherches, j'ai découvert le réseau des ADEAR, les Associations de développement de l'emploi agricole et rural. Dans le sillage de la Confédération paysanne

^{3 3} Albert Camus, *L'Homme révolté*, 1951. Gallimard, coll. «Folio essais », 1985, p. 21

(CP), les ADEAR accompagnent les paysans, dans l'acquisition de savoirs pour la mise en place d'une agriculture plus autonome, créatrice d'emploi, et productrice de biens et de services de qualité. Elles encouragent une agriculture dont les principes fondamentaux sont représentés par la « marguerite aux six pétales »⁴:

- Le travail avec la nature, pour une agriculture respectueuse de l'environnement ;
- Des produits sains et de qualité;
- Une répartition équitable des volumes de production ;
- L'autonomie des fermes, pour un minimum de dépendance ;
- La transmissibilité des fermes aux générations futures ;
- Le développement local, pour des acteurs locaux dynamiques sur leur territoire.

La CP et l'ADDEAR axent leur posture sur une agriculture paysanne proposant des solutions pour que des paysans nombreux puissent vivre de leur travail et en retrouvent le sens : produire pour nourrir et non produire pour produire, dans un modèle agricole qui respecte le paysan et réponde aux attentes de la société. La démarche de l'agriculture paysanne se revendique transversale, et repose, entre autres, sur la transmissibilité :

« L'agriculture paysanne donne les moyens aux paysans pour transmettre leurs fermes aux nouvelles générations. Pour cela, il faut :

- Limiter les agrandissements et les investissements qui seraient trop lourds au moment de la reprise ;
- Sécuriser son foncier;
- Intégrer son temps de travail dans les calculs des coûts de production afin d'assurer la viabilité de la ferme et de ne pas décourager les installations ;
- Rendre la ferme agréable à vivre et s'inscrire dans un réseau de solidarités. »⁵

L'ADDEAR12 dessine donc la perspective de sortie d'un modèle agricole issu des politiques productivistes et capitalistes amorcée par la CP. Elle se saisit précisément de

⁴ Annexe 1

⁵ http://www.confederationpaysanne.fr/gen_article.php?id=10&t=QUI%20SOMMES-NOUS%20? QUI SOMMES-NOUS ?

L'agriculture paysanne, une agriculture au service de la société

l'enjeu du renouvellement de générations contextualisé précédemment et pour lequel la CP milite. Pour les « Confédérés »⁶, l'avenir des territoires ruraux repose sur des installations nombreuses pour permettre l'entraide, la solidarité et le maintien du métier, pour créer davantage d'emplois sur un même territoire et pour dynamiser le tissu rural.

La mission de stage définie par l'ADDEAR12 se situait dans un contexte de diminution croissante de la démographie agricole. D'après le ministère de l'agriculture, vingt mille fermes sont concernées chaque année par le départ en retraite des exploitant-e-s pour seulement treize mille installations. Malgré un nombre plutôt encourageant d'installations, deux cents quarante-neuf installations en 2013, l'Aveyron subit comme partout ailleurs des départs à la retraite de plus en plus nombreux. Suivant la courbe des agriculteurs babyboomeurs ayant atteint l'âge légal pour arrêter leur activité, c'est à peine un agriculteur sur deux qui est remplacé, quarante-six pourcents en 20137. Cette déprise agricole s'explique par les profondes transformations du XXème siècle. La politique de modernisation de l'agriculture française a favorisé l'émergence d'un modèle d'exploitation dominant fondé sur la performance des exploitations. Les fermes ont pris une toute autre envergure et se sont industrialisées. Pour vivre mieux et survivre aux quotas et aux baisses des prix, les agriculteurs participent à cette course à la productivité. Des petites et moyennes exploitations agricoles, souvent sous statut individuel, aux grandes exploitations en formes sociétaires, la France rassemble une grande diversité d'exploitations agricoles. Depuis 2000, la taille moyenne des exploitations est passée de quarante-deux hectares à cinquante-cinq hectares en moyenne⁸. En parallèle, le mouvement de baisse du nombre d'exploitations se poursuit : les exploitations agricoles ont diminué de vingt-six pourcents entre 2000 et 2010, alors que leur nombre avait diminué de trente-cinq pourcents entre 1988 et 2000.

Les fermes disproportionnées se développent au détriment de l'agriculture familiale. Soumis à la spéculation foncière, le prix de l'hectare agricole augmente considérablement. En 2011, le prix des terres agricoles s'établissait à 5430 euros par hectare en moyenne sur le

_

⁶ Les militants de la CP sont appelés les « Confédérés »

⁷ AGRESTE, La statistique, l'évaluation et la prospective agricole du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/structure-des-exploitations-964/

⁸ AGRESTE, http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/structure-des-exploitations-964/

territoire français, pouvant s'élever à 6500 euros en moyenne en Aveyron⁹. La pression foncière s'explique aussi par le prix de l'hectare de terrain à bâtir.

Dans ce contexte, il est plus facile pour des agriculteurs partant à la retraite de morceler leurs terres pour les vendre à un voisin qui les additionnera aux terres qu'il cultive déjà. Certes, les terres cultivées disparaissent moins vite que les exploitations, mais la réalité est celle d'un monde rural qui se vide. Les grandes fermes s'avèrent intransmissibles pour des jeunes n'ayant pas le capital nécessaire, même pour les enfants d'agriculteurs. Mais c'est surtout à proximité des bourgs et des villes que la baisse du nombre d'agriculteurs s'intensifie. Les lotissements se développent dans la ceinture verte. La valeur d'un terrain constructible pousse en effet les agriculteurs à céder à une pression foncière très forte aux abords des couronnes périurbaines. Une faible proportion d'agriculteurs transmet alors son exploitation. Selon Dominique Lataste¹⁰, psychosociologue spécialiste de la transmission, la part des exploitations transmises est encore plus faible lorsqu'il s'agit des jeunes hors cadre familial et non issus du milieu agricole.

Au travers du stage à l'ADDEAR12, je pouvais approcher la mouvance syndicale de la CP qui m'était jusqu'alors relativement étrangère. Je ne connaissais ni les orientations politiques distinguant les agriculteurs, ni même réellement les rôles et le fonctionnement d'un syndicat. J'en avais une image datée, plus proche des grandes luttes ouvrières contées dans les livres d'histoire que des paysans aujourd'hui. Mais j'éprouvais l'envie de rejoindre le réseau de la CP et de l'ADDEAR12 pour réaliser mon stage de fin d'études, dans l'intuition d'une correspondance entre cette mouvance et mon parcours. J'ai voulu comprendre le parcours des paysans et saisir les raisons de leur engagement. En stage sur la transmission des fermes, c'est assez naturellement que j'ai choisi de conserver ce terrain pour relier mes questionnements avec les thématiques que je découvrais. J'ai très rapidement perçu l'engagement de la CP en faveur de la transmission des fermes à la manière dont l'ADDEAR12 se saisissait de l'enjeu.

Il s'agissait notamment d'organiser des formations thématiques dans le cadre d'un accompagnement collectif à la transmission : les aspects humains, économiques, juridiques, etc. A la suite d'un premier échec de participation au cycle de formation, j'ai été chargée de

⁹ AGRESTE, http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/territoire-prix-des-terres/

¹⁰ LATASTE Dominique et CHIZELLE Brigitte, *Ruptures de négociation dans le processus de transmission-reprise hors cadre familial (HCF)*, Pour, 2013/1, pp. 33-50

chercher une nouvelle formule de formation : décentralisée, autour d'un groupe constitué sur un territoire et concertée avec le groupe. Le Conseil d'administration de l'ADDEAR12 m'a conseillé de me tourner vers le Larzac, territoire historiquement militant à la Confédération paysanne, terreau enclin à une agriculture à taille humaine, transmissible.

Déjà, j'avais commencé à percevoir l'existence de milieux plus ou moins hostiles à la transmission. Et sans que ce soit vraiment explicité, j'avais déduit un lien entre l'engagement à la CP et la transmission des fermes. En creux, j'entrevoyais aussi l'existence de freins à la transmission dans le modèle agricole dominant actuel. Il me semblait que la transmission cristallisait les clivages idéologiques relevant des syndicats agricoles.

S'il est considéré qu'une formation sur la transmission aura plus de « succès » sur un territoire militant, même restreint comme le Larzac, que sur un territoire où la Confédération paysanne n'est pas ancrée, est-ce parce que l'idée de la transmission y est plus acquise ? Ou simplement parce que le militantisme à la CP créé une confiance qui rend les initiatives de l'ADDEAR12 plus facilement réalisables ?

Aussi, est-ce vraiment légitime de considérer que la transmission émane d'une militance à la Confédération paysanne ? Ne serait-ce que politique, que syndical ? Ne peut-on pas imaginer que des éléments économiques, affectifs, philosophiques entrent en jeu dans la volonté de transmettre ? Finalement, pourquoi transmet-on ? Quelles sont les motivations, les formes de transmission ?

Cette recherche était motivée par la volonté de découvrir en quoi les enjeux de la transmission se distinguaient d'un simple acte de vente soumis aux règles libérales du marché. Les agriculteurs futurs retraités ne s'intéressent pas seulement à faire une bonne affaire matérielle, à vendre au plus offrant. Il semble qu'au-delà de l'économique, du matériel, du raisonnable, un certain nombre d'aspects affectifs et anthropologiques entrent en jeu.

Ainsi nous chercherons à connaître l'existence et la nature des liens entre la militance à la CP et l'engagement altermondialiste qui la caractérise et la démarche de la transmission. Pour cela, nous nous immergerons dans le milieu paysan militant aveyronnais, ce qui nous permettra de comprendre les catalyseurs de la militance autour de la transmission. C'est alors

que nous analyserons les mécanismes de la transmission afin d'en déterminer la teneur militante.

Chapitre I. La transmission des fermes en Aveyron : un terrain engagé

L'essence de cette recherche réside dans la richesse du terrain. Les témoignages mis en scène, les actions de sensibilisation, les observations participatives et les entretiens ont permis de nourrir cette réflexion. Le terrain privilégié a été celui de la Confédération paysanne de l'Aveyron et de l'ADDEAR12 afin de saisir les enjeux du militantisme et de la transmission sur ce territoire marqué par une ambivalence politique et agricole historique : un terroir agricole traditionnel et conventionnel et le lieu de la lutte du Larzac.

Nous avons suivi différentes méthodes pour cette recherche. L'immersion, l'observation, l'observation participative, douze entretiens semi-directifs avec des paysans de la CP et quatre avec des paysans non syndiqués.

Section I : Des catalyseurs de la militance paysanne à la transmission

I) Du positionnement politique à la transmission

Pour mieux cerner le sujet de recherche, il était nécessaire de s'acclimater progressivement au milieu paysan militant. La conférence de Marc Pion donnait à voir un parcours de paysan atypique, semé de prise de conscience et d'initiation à la contestation.

A) Un récit initiatique : la conférence gesticulée « Du tracteur à l'âne » ou la prise de conscience politique d'un paysan

En Novembre 2014, Marc Pion proposait une *conférence gesticulée* sur le campus de Saint-Martin-d'Hères à l'Aquarium avec l'association la Mixture.

Une conférence gesticulée se définit¹¹ par un désir de partage de convictions et de colères à travers un outil vivant mélangeant les codes du spectacle et de la conférence. Une conférence gesticulée est une forme scénique mélangeant du savoir froid sur un sujet, les histoires de vie des conférenciers-gesticulants par rapport à ce sujet, de l'humour et de l'autodérision, et des propositions politiques. L'idée est avant tout de faire passer un message politique à travers une forme d'éducation populaire.

Lors de sa conférence, Marc Pion cherchait à expliquer sa vision de l'agriculture. Il exprimait son intention de valoriser le métier de paysan, « un beau métier très riche de savoirs et de savoir-faire » en dénonçant le capitalisme comme le principal responsable de l'industrialisation de l'agriculture et la difficulté pour les paysans de changer de système de production. A travers ses rencontres avec sa compagne, Danielle, avec Bernard Lambert¹²,

¹¹ La SCOP du Pavé en a été l'une des pionnières. http://www.scoplepave.org/conferences-gesticulees

¹² Né en 1931, Bernard Lambert est un agriculteur, un homme politique français, un syndicaliste agricole à l'origine de la Confédération paysanne et une grande figure des luttes paysannes dans l'Ouest de la France des années 1970. Il est l'auteur des *Paysans dans la lutte des classes*.

René Bodiguel¹³ ou encore Bernard Friot¹⁴, Marc Pion aborde les questions du patriarcat, de l'endettement, de l'agrobusiness et de la décroissance mais aussi les structures dans lesquelles il a milité : les CIVAM¹⁵, la Confédération paysanne, ATTAC¹⁶ et PROMMATA¹⁷. Finalement, c'est l'histoire d'un paysan qui, à l'âge de 12 ans découvrait et détestait le tracteur, et qui, aujourd'hui, travaille la terre avec des ânes. A travers son évocation de l'exode rural, de la PAC¹⁸ et des politiques publiques agricoles, Marc Pion racontait son parcours et celui de sa compagne, de l'endettement pour devenir « exploitant agricole » à la prise de conscience de leur aliénation. Il racontait aussi comment, ce jeune couple a pris conscience que le temps libre et la réflexion collective sont des moteurs essentiels de l'émancipation. Enfin, il racontait comment, à travers la lutte du Larzac ou les autres luttes paysannes auxquelles ils ont participé, ils sont passés d'une agriculture productiviste à une agriculture paysanne.

Cette conférence gesticulée donnait à voir la prise de conscience des clivages politiques à l'œuvre dans les différents milieux agricoles. Le récit initiatique de ce paysan laisse entendre un discours de la différenciation. D'abord sur fond de lutte des classes, entre le paysan aliéné qu'il était et le paysan éclairé et émancipé qu'il est devenu. La distance qu'il prend avec le modèle productiviste de ses parents agriculteurs qu'il qualifie de « conventionnels », le mode paysan patriarcal, le système des aides PAC et même des labels Bio justifient sa participation aux luttes et aux syndicats minoritaires. C'est ce basculement que nous étudions ici. Les catalyseurs de cette prise de conscience dans un premier temps, puis la manière de s'engager « contre ». Contre l'agriculture conventionnelle, les engrais chimique, la mécanisation et l'agrandissement des exploitations, et la propriété des terres. Contre aussi le système auquel ont participé ses parents. Alors contre sa filiation avec ses parents, mais aussi avec sa famille agricole. Les déclencheurs qu'il définit sont ceux de bon nombre de soixante-huitards dans un mouvement de rébellion général.

_

¹³ Paysan antimilitariste, figure de la lutte du Larzac

¹⁴ Né en 1946, Bernard Friot est sociologue et économiste. Il est évoqué par Marc Pion concernant sa critique anticapitaliste du travail et son implication syndicale.

¹⁵ CIVAM: Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et Milieu rural

¹⁶ ATTAC : Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne

¹⁷ PROMMATA: Promotion du machinisme moderne à traction animale

¹⁸ PAC : Politique agricole commune

Le témoignage de ce parcours atypique mais représentatif des militants à la CP nous permettait de mieux comprendre les clivages politiques existant dans le monde agricole. A partir de moments forts et déterminants, le paysan a remis en question ses pratiques et idéologies politiques et s'est engagé pour un modèle agricole différent de celui pour lequel il avait été préparé.

Dans un certain nombre de syndicats et d'associations militantes, on parle de *sensibilisation*. Cette sensibilisation induit un mouvement inverse de la prise de conscience observée chez Marc Pion. La CP et les ADDEAR cherchent à provoquer cette prise de conscience.

B) Sensibiliser à la transmission : les cafés-paysan à l'ADDEAR12

La CP est l'initiatrice de bon nombre d'actions de sensibilisation à l'agriculture paysanne : les marchés paysans, les cafés thématiques, des fêtes paysannes sont organisées pour informer, communiquer, *sensibiliser* à l'agriculture paysanne. Sensibiliser, c'est rendre quelqu'un ou un groupe, sensible à une chose pour laquelle il ne manifestait pas d'intérêt¹⁹. A l'ADDEAR12, l'un des grands enjeux de l'installation ou de la reprise-transmission en agriculture paysanne, c'est la sensibilisation. Parce que comme en témoigne Marc Pion, l'agriculture paysanne est toujours considérée comme atypique et marginale dans un milieu agricole sociologiquement à droite. Alors précisément, c'est cette « aliénation » du milieu agricole conventionnel, la dépendance aux intrants, aux machines et à un système de commercialisation inégalitaire qui est dénoncée. Il est donc considéré comme nécessaire de rendre visible l'agriculture paysanne pour que les paysans se rendent compte de leur exploitation. La transmission des fermes a été perçue par la CP et les ADDEAR comme l'un des thèmes tabous chez les agriculteurs.

a. A Saint-Laurent-d'Olt : une première approche de la transmission dans un territoire ancré à la FNSEA

¹⁹ Dictionnaire Larousse en ligne: http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/sensibiliser/72106>

A l'ADDEAR12, il était question d'amorcer un travail de sensibilisation à la transmission sur un territoire historiquement et culturellement non syndiqué à la CP. Pour autant, l'enjeu du renouvellement des générations se ressentait très fortement dans la région de Saint-Laurent-d'Olt, aux confins de la vallée d'Olt entre la Lozère et l'Aveyron. Sollicitée par une élue de la commune, Evelyne Stahl, l'ADDEAR12 a commencé à envisager un travail sur ce territoire. Evelyne avait réalisé une enquête²⁰ très fouillée sur la situation des paysans sur sa commune, le contexte de désertification des terres paysannes à Saint Laurent d'Olt, et surtout le manque de perspectives pour ces paysans sur le point de prendre leur retraite. Les villages se vidant, certains se retrouvaient face à une difficulté : la volonté de faire vivre leur ferme et leur village et la « tradition politique » de l'agrandissement. En proie avec cette contradiction et face à la pression des voisins, certains paysans avaient confié à Evelyne leur désarroi.

Après une première rencontre dans les locaux de l'ADDEAR12, un « cafétransmission », un café paysan consacré au thème de la transmission a été organisé. Ainsi, le 29 septembre 2014, l'ADDEAR12 se rendait à Saint-Laurent-d'Olt pour animer cette rencontre. Les agriculteurs de Saint-Laurent-d'Olt y avaient été conviés, ainsi que les élus et les habitants, mais aussi des paysans qui étaient passés par les services de l'ADDEAR12 : des repreneurs, des cédants, des porteurs de projet, etc. Plus de quarante personnes étaient présentes : de nombreux exploitants de la commune, le maire, les membres de la commission agricole, des témoins (cédants et repreneurs) présents à la demande de l'ADDEAR. Daniel, le président de l'ADDEAR12 est revenu sur la réflexion menée depuis plusieurs années sur le thème de la transmission et pour lequel elle a développé des outils pour des accompagnements « sur mesure », en tenant compte du type d'exploitation, des souhaits des cédants et des repreneurs qui s'adressent à elle.

Cette rencontre avait donc comme but de sensibiliser et d'informer les participants. Maïté l'animatrice est revenue sur les enjeux de la transmission à travers des chiffre-clé. 5 millions de paysans en 1900 et 500 000 en 2012 dont 50 000 hors cadre familial, de 350 000 à 400 000 en 2020 dont 100 000 hors cadre familial.

_

²⁰ STAHL Evelyne, *Des pierres sur le chemin, Coup de projecteur sur le monde agricole*, 2013. Enquête réalisée dans le cadre d'un mandat électif à la mairie de Saint-Laurent-d'Olt.

Trois vidéos²¹ de la FADEAR ont initié la réflexion autour des questions suivantes : « Qui voudra de ma ferme ? » ; « Il est plus sûr de vendre au voisin » ; « Les collectivités partenaires de la transmission ». En effet, la question du regard qui pèse sur celui qui s'engage dans la démarche de transmettre sa ferme a été abordée et confirmée par les participants comme une importante pression sociale. L'ADDEAR reconnaissait que transmettre est complexe et conseillait d'anticiper la reprise dans la mesure des différents délais administratifs et du processus psychologique de réflexion avant une prise de décision éclairée sur le mode de transmission.

Le discours des élus sur leur rôle concernait le fait d'établir des ponts, de porter l'information, de mettre en contact, d'être attentives aux demandes, de pouvoir jouer un rôle d'intermédiaire, et peut-être même d'interface entre un porteur de projet et un cédant grace à leur connaissance du contexte, de la géographie, des agriculteurs locaux.

Les mécanismes de la sensibilisation de l'ADDEAR12 et de la Mairie étaient axés sur un discours sur un monde agricole changeant et sur l'encouragement à l'ouverture : « on sait aujourd'hui que l'on peut vivre sur moins d'hectares s'il y a de l'imagination, de la formation et la volonté de faire évoluer ou changer la production mais que cela appartient à l'exploitant ».

b. A Ségur, Le café-transmission, une conférence populaire pour transmettre

Les ADDAER cherchent des formules innovantes pour mobiliser autour du thème de la transmission. Le lundi 23 février 2015 à Ségur, la journée a commencé par une visite de la ferme du Vialaret. Une entrée en matière enrichissante avec Mathieu Geyelin, entré récemment dans le GAEC. En termes de transmission, l'arrivée de Mathieu sur la ferme du Vialaret rend compte d'une réflexion autour de l'accès des jeunes qui souhaitent s'installer hors-cadre familial avec un capital limité. Les cinq membres du GAEC n'ont pas hésité à baisser le montant des parts sociales pour permettre à Mathieu de l'intégrer. Après la visite des élevages de volailles et de lapins angoras, le café-transmission commençait avec une mise en scène de bistro. José Da Costa de la compagnie de théâtre forum Arc-en-ciel, en tenue de

²¹ Annexe 2

serveur, animait le café-transmission sous la forme de la conférence populaire autour de la question « qu'est-ce que la transmission ? ». La réflexion en petits groupes composés de paysans, retraités, porteurs de projet ou récemment installés, était amenée à produire d'autres questions, telle que « quelle continuité dans la transmission ? » par exemple. Enfin, chaque groupe pouvait proposer une ou des solutions à l'assemblée et à l'ADDEAR12 pour agir en faveur de la transmission.

Favoriser les rencontres entre les cédants et les repreneurs a été cité à l'unanimité. Le rôle des communes a aussi été mis en valeur. Jean-Paul Scoquart, paysan du Larzac qui suivait la formation « Je transmets » avec l'ADDEAR12 insistait sur le rôle des communes dans la transmission, à l'image du travail des AFP (association foncières pastorales), mais aussi des communaux, de la sensibilisation à la transmission, la constitution d'une commission agricole... « C'était une belle journée, il y avait du monde. Si on avait fait ça avant, il n'y aurait pas eu autant de démantèlement de fermes et d'agrandissements. La transmission c'est un sujet crucial, il faut en parler. Si le renouvellement des générations en est à cette impasse, c'est aussi parce que les gens restaient seuls dans leur coin. C'est peut-être aussi à la commune de se positionner quant à la transmission. »

II) Se former à transmettre : la démarche atypique des paysans du Larzac

L'ADDEAR12 cherchait à mettre en place des actions pour concrétiser des idéaux politiques et une phase de sensibilisation. Le cycle de formation destiné aux futurs cédants démarrait et faisait face à un échec de participation. Seuls deux paysans avaient assisté aux journées de formation et certaines journées avaient dû être annulées en l'absence de l'un d'eux. Un cycle de formation a été mis en place avec un autre groupe de cédants concernés pour qu'il leur corresponde.

A partir d'une carte pour localiser les adhérents de la CP de plus de 55 ans, Deux groupes géographiques se détachaient clairement : le Villefranchois à l'Ouest et le plateau du Larzac dans le Sud-Est du département. Le choix du CA de l'ADDEAR12 s'est porté sur le

groupe du plateau du Larzac, militant, mais surtout ayant fait écho de ses préoccupations ou de ses démarches pour la transmission.

Entre Novembre 2014 et Juin 2015, six journées ont été autant d'occasion d'observer un groupe de militants historiques de la lutte contre l'extension du camp militaire du Larzac et à l'origine de la CP dans la construction de leur projet de transmission.

A) Les cédants atypiques du « groupe Larzac »

Le groupe est constitué de paysans et de paysannes du plateau du Larzac²² et a été rejoint en cours de parcours par deux paysans « hors Larzac » héritiers de fermes familiales.

Patrick, stéphanois, 61 ans, s'est installé hors-cadre familial après un BTS agricole et quelques années de salariat à Lodève. Avec Anne, sa compagne, ils sont éleveurs de brebis viande en bio et en vente directe sur une ferme quasiment autonome. La plupart des terres est en fermage à la SCTL, mais leur maison leur appartient. Ils sont en train de transmettre à leur fils, Frédéric, 34 ans. Ce qui inquiète Patrick, c'est la période de transition avant la retraite d'Anne où ils vont devoir travailler à trois sur la ferme.

Anne, iséroise, 58 ans, a peur de la communication entre son mari et son fils au sein de ce GAEC familial.

Jean-Paul Scoquart, 59 ans a été électricien puis moniteur-éducateur en région parisienne. Il allait souvent en vacances chez ses grands-parents qui étaient fermiers. Il est éleveur ovin viande en bio. La ferme est en fermage. Seul sur l'exploitation, sa compagne travaille à l'extérieur et aucun de ses enfants ne souhaite reprendre la ferme. Il commence à chercher un repreneur et se dit assez optimiste.

Noëlle, 58 ans, est en GAEC ovin viande avec son compagnon depuis 23 ans. Elle est fille et petite-fille de paysans. Ils sont passés de la production de lait à la production de viande à cause de l'autoroute qui a limité la vente directe. En pleine transmission, son conjoint a pris

_

²² Annexe 3

sa retraite et un jeune est l'a remplacé et essaie de développer la vente directe. La maison est sur la SCTL donc à la retraite de Noëlle dans deux ans, il faudra quitter la maison et les terres. Le décalage avec son compagnon n'est pas facile à gérer pour les projets de retraite. Leurs deux filles ne sont pas intéressées pour reprendre la ferme.

Francine, 56 ans, originaire de Champagne, elle est arrivée sur le Larzac à 17 ans pour être bergère. En GAEC avec son compagnon, fermiers de la SCTL et du GFA du Larzac, ils sont éleveurs ovin-viande et n'ont pas d'enfants. Ils sont propriétaires de la maison. L'idée serait de transmettre l'outil en entier. Sinon il faudra démanteler la ferme et remettre en location les terres de la SCTL.

Christian est arrivé en 1975 sur le Larzac comme objecteur de conscience. Après avoir occupé des fermes pendant quatre ans, il a fait une formation pour obtenir la DJA²³ et s'installer en ovin viande. Après plusieurs GAEC, il s'est installé seul. Célibataire et sans enfants, il se fixe comme objectif de travailler jusqu'à 65 ans pour couvrir le prêt de sa maison. Fermier de la SCTL, du GFA Larzac et de trois propriétaires privés, il n'est pas autonome en fourrage pour nourrir ses deux-cents brebis. Bien qu'intéressé pour transmettre son outil de travail, la transmission lui semble compromise à cause de ce problème d'autonomie.

Claudia, 59 ans, Allemande, a été exploitante avec son compagnon avant de s'installer seule sur le Larzac avec ses chèvres angora. Une expérience de transmission qui s'est soldée par un échec a été très difficile à vivre émotionnellement. Elle dit aujourd'hui ne pas avoir la force de mettre de l'énergie dans une transmission. Elle réfléchit à créer un fond agricole et partir, quitter le lieu et l'activité. Ou n'accompagner qu'une fois le repreneur engagé. Fermière d'un propriétaire privé, elle souhaite transmettre à sa juste valeur son activité, cheptel, stocks et clientèle comprise.

Maryse, 58 ans est en GAEC avec son mari et son fils. Ils sont arrivés sur le Larzac en 1983 et se sont installés en ovin lait en bio pour la coopérative des Bergers du Larzac . Son mari, Francis devrait partir à la retraite anticipée prochainement pour cause d'invalidité due à

21

²³ DJA : La Dotation jeune agriculteur est une aide de l'Etat à destination des jeunes agriculteurs qui veulent s'installer et dont l'attribution est conditionnée, notamment par la réalisation d'un projet d'installation, d'un stage pratique de six mois et d'un stage théorique.

un accident du travail. Maryse devrait partir à la retraite dans quatre ans. Ils cherchent dans un premier temps à trouver quelqu'un pour remplacer Francis et à terme remplacer Maryse dans le GAEC. Leurs terres et la maison sont à la SCTL, ils devront donc s'installer ailleurs à leur départ à la retraite. Maryse est maire de la Couvertoirade et particulièrement préoccupée par la gestion des biens de section et les communaux.

Deux paysans « hors Larzac » ont rejoint le cycle de formation.

Jean-Paul Salesses, 57 ans a repris la ferme de ses parents. Eleveur bovin lait, bio, il travaille seul les trente-neuf hectares dont il est presque entièrement propriétaire. Il prévoit de prendre sa retraite à 62 ans. Il est marié mais n'a pas d'enfants. Au début de la réflexion sur la transmission, il est à la recherche d'un repreneur à qui « transmettre comme il a reçu ».

Maurice, 58 ans est éleveur ovin viande sur trente-cinq hectares, en bio et en vente directe. Il a commencé à 18 ans à travailler les dix-sept hectares hérités et ses cent-cinquente brebis. Célibataire et sans enfants, il est propriétaire de sa maison. Il voudrait prendre sa retraite à 60 ans et cherche à installer quelqu'un même si le projet serait à améliorer pour pouvoir en vivre. Il refuse de céder à ses voisins qui sont « déjà trop gros ! ». Il s'inquiète pour la transmission des biens de section qui répondent à « la loi du plus fort ».

B) Un rapport à la propriété atypique : le laboratoire foncier de la SCTL

Les thèmes des journées ont été discutés lors d'une première journée de préparation du cycle. Deux journées avec un psychosociologue²⁴ sur les aspects humains de la transmission, une journée avec un conseiller MSA²⁵, une journée avec l'AFOCG²⁶ Quercy et une journée avec une juriste²⁷. La proposition de l'intervention de *Terre de Lien*²⁸ sur le foncier a cependant été rejetée car la plupart des terres des paysans présents se situent sur la SCTL, la

²⁴ Dominique Lataste du cabinet *Autrement dit*.

²⁵ MSA : Mutuelle sociale agricole.

²⁶ AFOCG : Association de formation collective à la gestion.

²⁷ Christelle Malric du cabinet *La clé des champs*.

²⁸ Terre de Lien est une association qui regroupe une foncière et une fondation destinées à enrayer la disparition des terres agricoles, à alléger le parcours des agriculteurs qui cherchent à s'installer, et développer l'agriculture biologique et paysanne.

Société civile des terres du Larzac. La mise à disposition des terres du Larzac par l'Etat aux paysans et aux habitants du plateau le 29 avril 1985 a concrétisé la fin de la lutte contre l'extension du camp militaire en juin 1981. Conclue par un bail emphytéotique entre l'Etat et la SCTL, l'utilisation de l'espace à des fins agricoles est assurée pour une durée de 99 ans. Suite à ce transfert de responsabilité, la SCTL assure toutes les charges de propriétaire, à l'exception du droit de vendre. La SCTL est constituée de tous les fermiers et résidents est administrée par un conseil de gérance de onze membres. Il attribue les exploitations, fixe les montants des baux ruraux et élabore les règles de gestion entre les différents usagers du foncier (agriculture, chasse, tourisme, etc.). En contextualisant les origines de la SCTL, le groupe de cédants exprime tout au long de la formation et aux différents intervenants que la gestion collective de l'usage de la terre était non seulement souhaitable mais possible. En permettant de revitaliser les fermes et de favoriser l'installation en fermage avec des baux de carrière, la SCTL préfigure les outils qui pourraient voir le jour pour lutter contre la désertification et l'artificialisation des terres.

Cette particularité a conditionné un certain rapport à la transmission. Lors de la journée avec l'AFOCG, les cédants ont étonné l'animatrice par leur conception optimiste de la transmission. Ils évoluent dans une dynamique d'installations agricoles à part et ils en ont bien conscience.

C) Des néo-ruraux, néo-agriculteurs, néo-Aveyronnais...

Les cédants de ce groupe se qualifient de « néo ». Lors de la première journée avec le sociologue, ils se sont tous présentés par l'écart qu'ils considéraient avoir avec le monde agricole aveyronnais. Picards, Grenoblois, Stéphanois, Allemands, Parisien ou Bourguignons, à deux exceptions près, ils ne sont pas aveyronnais. Même s'ils ont été socialisés dans des milieux plutôt ruraux ou agricoles pendant leurs vacances ou avec leurs grands-parents, ils sont plutôt issus de milieux urbains.

Ils se démarquent aussi en termes d'installation. Arrivés pour soutenir la lutte, ils ont commencé par occuper des fermes, à les réhabiliter ou à aider des paysans en lutte. Ils ont

tous choisi un élevage non destiné aux laiteries de Roquefort comme c'était le cas de la grande majorité des installations. Ils se sont installés pour élever des brebis, certes mais pour la viande ou pour une coopérative laitière indépendante, les *Bergers du Larzac*²⁹. La particularité de l'élevage de chèvres angora pour la laine mohair est particulièrement originale.

Malgré cette affirmation de leur différence, tous ont cherché à légitimer leur installation en agriculture. Attirance pour la nature ou les animaux, souvenirs d'enfance dans la ferme des grands-parents ou véritable vocation, le choix du métier d'agriculteur n'a pas été laissé au hasard.

D) Des militants

Tous sont adhérents à la CP comme ils l'ont été aux Paysans travailleurs. Associé avec José Bové, porte-parole de la CP, membre des bureaux de l'ADEAR12, de l'AFOCG ou de la CP, membre du conseil de gérance de la SCTL, membre des coopératives laitières ou lainière, de groupements de producteurs ou d'employeurs, le groupe est indéniablement engagé.

Le collectif caractérise cet engagement. A plusieurs reprises pendant la formation, ils ont reformulé les termes traditionnels de la transmission ou de l'exploitation agricole. Lorsque la capitalisation matérielle et financière de l'agriculteur au cours de sa carrière a été évoquée, cela a été reformulé en termes de réseau humain tissé au cours d'une vie. Concernant la transmission, cela n'est pas tant la capacité agricole ou économique du repreneur qui préoccupe les paysans, mais les affinités.

Lors de l'intervention des AFOCG, c'était le coût de la transmission qui était en question. Le coût financier et ce qui concerne les démarches dossiers et les expertises, mais aussi ce qui est en jeu en termes d'émotions, d'énergie et de satisfaction. C'est à ce sujet qu'il y eut le plus d'interrogations prononcées. L'animatrice présentait les aspects « coûteux » de la

²⁹ « Notre démarche est entière: produire le lait, le transformer, le conditionner, l'expédier et le commercialiser. Laisser à cette terre de « causses » sauvage et fragile sa seule richesse le lait de brebis. Aujourd'hui cette terre abandonnée il y a plus de trente années est en train de revivre. » http://www.bergersdularzac.fr

transmission lorsqu'il s'agit de faire le deuil de son exploitation, de construire d'autres projets, de mettre de l'énergie dans un tuilage, de passer du temps dans les négociations, à faire des choix... Choix qui peuvent se solder par une dépense supplémentaire d'énergie dans la frustration de ne pas transmettre ou dans les désaccords familiaux par exemple.

E) Une thématique sensible

Deux journées du cycle de formation sont consacrées aux aspects relationnels de la transmission. Jean-Paul a évoqué les échecs humains dans des tentatives de travailler en association qui suscitent un certain nombre d'inquiétudes à l'idée de transmettre. Francine, la plus jeune du groupe a dit avoir le sentiment d'avoir du temps. Anne et Patrick, en cours de transmission avec leur fils ont exprimés leurs difficultés d'adaptation au travail à trois et à inclure leur fils dans le GAEC. Claudia est revenue sur la précédente journée qui lui avait fait prendre conscience de sa colère, de la compréhension de celle-ci et de la peur de revivre un échec de transmission. De la peur aussi de lâcher son métier qui est sa vie. Noëlle a vu son projet de transmission bouleversé par la séparation du couple à qui elle devait transmettre. Christian a été contacté par le fils d'un voisin avec qui il avait été en conflit. Ce jeune homme voudrait reprendre les terres de Christian à son départ à la retraite, ce qui a initié un dialogue et impliqué Christian dans son projet de transmission.

Cette journée était axée sur ces évolutions afin de mieux aborder concrètement les difficultés rencontrées. Les affinités, les compétences, les moyens économiques, la culture, la vision, et l'écologie du projet du repreneur sont autant de critères qui permettent la transmission. Par exemple, la séparation du couple de repreneurs remet en question la transmission de Noëlle. Le formateur a évoqué l'attitude procratinatrice des cédants quant à la transmission due à leur peur de lâcher leur vie sur leur ferme. Christian et Patrick ont reconnu avoir peur de perdre les relations sociales liées à sa ferme, le syndicalisme et le groupement de producteurs. Claudia et Francine tiennent à leur troupeau, Noëlle à son jardin, Anne aux agnelages...

Malgré les apports très techniques de la formation, nous avons pu observer des considérations tout-à-fait humaines inhérentes à la transmission. Le sujet se trouve parfois en conflit, parfois en accord avec les engagements des uns et des autres, mais c'est toujours le cas personnel et subjectif qui prime. Les discours militants sont assez peu audibles et c'est principalement les émotions, les inquiétudes, par rapport à la famille, au couple, ou encore au projet de retraite qui sont confiées.

Au terme de ces observations, nous pouvions affirmer l'intérêt des paysans rencontrés pour la transmission. Plus qu'un attrait pour les discours militants, nous avons pu percevoir une préoccupation personnelle pour leur propre transmission.

Les observations ont certes été menées par un prisme militant de la CP, c'est une démarche très personnelle qui a conduit les paysans observés à participer à ces événements. Marc Pion raconte l'histoire de son engagement à travers son expérience. Il agrémente son récit d'anecdotes qui, mises bout à bout ont constitué les raisons de l'évolution de sa pensée et de ses pratiques. A Saint-Laurent-d'Olt, le territoire est historiquement et culturellement éloigné de la CP. Et pourtant, le café-transmission organisé par l'ADDEAR12 a mobilisé une cinquantaine de paysans. Nous en déduirions que la transmission est un thème transversal qui préoccupe les paysans au-delà des clivages syndicaux politiques. C'est le même constat pour le café-transmission de Ségur. Etaient présents nombre de sympathisants de la CP, mais aussi des paysans simplement inquiets de leur propre suite. En ce qui concerne la formation à la transmission avec le noyau de paysans du Larzac, l'identité militante des paysans ne semblait pas faire de doute. Pourtant, nous avons peu recueilli de propos à caractère syndical. Ce sont principalement des inquiétudes, des émotions ou des désirs quant à la famille, au couple, au projet de retraite qui ont été formulés.

Ces observations laisseraient à penser la transmission comme une préoccupation affective et transversale. C'est pourtant ce biais militant que nous désirions approfondir. Evoluant au sein de l'ADDEAR12 dans une recherche de sensibilisation au thème de la transmission comme enjeux du maintien d'une agriculture paysanne, nous faisions toujours

l'hypothèse à cette étape de la recherche que la transmission prenait racine dans le terreau militant de la CP.

Section II: Un milieu paysan militant aveyronnais hétéroclite

Les entretiens étaient à notre sens un élément condition sine qua non de cette recherche. Nous cherchions à analyser les éléments dans les récits de vie des paysans, militants à la CP qui dénotaient de leurs engagements ou de la transmission. Le contexte concomitant du stage à l'ADDEAR12 nous a permis d'interroger quatre paysans non syndiqués sur le thème de la transmission. Cette ouverture nous permet d'avoir des éléments de comparaison tout à fait instructifs.

I) Rencontrer les paysans militants aveyronnais

Novice dans le milieu paysan, aveyronnais et militant, nous avons cherché à recenser les paysans adhérents à la CP12 de plus de cinquante-cinq ans. A partir de ce fichier comportant les dates de naissance, type de production, lieu et contacts. A partir de l'outil de cartographie en ligne Batchgeo, nous avons pu créer une carte³⁰ pour localiser physiquement les cédants. On distinguait clairement des groupes géographiques, dont le Villefranchois à l'Ouest et le Larzac dans le Sud-Est du département. L'échantillonnage s'est alors établi dans un premier temps sur la base de cette carte.

A) Echanger avec les paysans

Le guide d'entretien était précisément destiné à mesurer ce qui, chez les confédérés interrogés, les démarquait des mentalités et des comportements des autres agriculteurs sur le thème de la transmission.

-

³⁰ Annexe 4

Il s'agissait de questionner le parcours d'agriculteur et le parcours de militant des agriculteurs et d'étudier ce qui, dans les discours et les actes influençait le rapport à la transmission.³¹

B) Rencontrer les paysans³²

Les premiers critères étaient ceux de l'âge et de l'adhésion à la CP, pour que les personnes interrogées puissent avoir des récits de vie fournis et un certain recul sur leur parcours paysan et militant.

a. Les « confédérés » du Larzac

Les deux premières personnes interrogées ont été deux des participants au cycle de formation sur la transmission : Christian et Maryse. La prise de contact avait été largement facilitée par notre rencontre pour l'organisation de la formation.

Secrétaire national de la CP et très impliqué dans la lutte contre l'agrandissement du camp militaire du Larzac, le nom de Christian revenait assez souvent au bureau de l'ADDEAR12. Eleveur de brebis viande, à 61 ans il ne semblait pas avoir de projet de transmission. Il a une partie de ses terres sur la SCTL.

Dans le souci de rencontrer un profil différent dans ce groupe de stagiaires sur la transmission, nous avons souhaité rencontrer Maryse, 57 ans, arrivée elle aussi sur le Larzac pour la lutte contre l'extension du camp militaire. Eleveuse de brebis laitières avec son mari, ils sont en train de transmettre à leur fils. Leurs terres et leur maison appartiennent à la SCTL.

b. Variation géographique

Pour varier de zone géographique et rencontrer des problématiques plus générales que celles du Larzac, nous nous sommes dirigée vers le territoire qui présentait une grande

³¹ Annexe 5

³² Annexe 6

concentration de potentiels cédants : le Villefranchois à l'Ouest. Là, à partir des seules indications de lieu, de production et d'âge du tableau Excel, la prise de contact a été un peu moins aisée. La démarche entreprise surprenait les paysans. Deux d'entre eux ont accepté de me rencontrer immédiatement, Daniel et Didier. Mais deux d'autres agriculteurs ne connaissaient pas l'ADDEAR12 et c'est sous l'étiquette de stagiaire à la CP en mission sur la transmission que nous avons pu les rencontrer. Alors que nous avions convenu au téléphone de rencontrer Marguerite et Arlette, c'est finalement Bernard et Claude que ont tenu à nous recevoir.

Daniel, 58 ans, éleveur de veaux a repris la ferme familiale avec son frère. Il s'est syndiqué à la CP au moment des paysans travailleurs, mais estime n'être pas toujours d'accord avec la CP. Il ne souhaite pas s'engager dans des démarches de transmission.

Didier, 56 ans, éleveur de vaches laitières, a lui aussi pris sa première carte d'adhérents aux travailleurs paysans et a eu bon nombre de responsabilités politiques locales : Groupama, la chasse, la CUMA³³, la communauté de communes, la mairie, etc. Comme Daniel, il ne se sent pas toujours proche des revendications de la CP. Quant à sa transmission, il estime que ce sera du ressort de son associé, de dix ans son cadet.

Bernard et Marguerite, 68 ans et 65 ans, producteurs de veaux, de porcs et de céréales biologiques, ont repris une ferme familiale en activité depuis le XVIIème siècle. Ils ont adhéré à la CP lorsqu'ils ont voulu passer leur production en bio, que la Chambre d'agriculture était contre le projet et que la CP les a soutenus. Toujours en activité, ils espèrent que l'un de leurs quatre enfants reprenne la ferme familiale.

Claude, 68 ans a repris la ferme familiale et la production de veaux et de porcs au décès de son père, à 22 ans. Il ne souhaite pas transmettre mais louer les terres à ses voisins. C'est Arlette, son épouse qui avait été contactée mais c'est Claude qui nous a reçue.

_

³³ CUMA : Coopérative d'utilisation de matériel agricole

c. Le critère du militantisme

Ces quatre entretiens avaient fait émerger un nouveau critère dans l'échantillonnage, celui du militantisme. Bernard, Claude, Didier et Daniel ont tous les trois rejeté la désignation de militant. L'hypothèse du lien entre la militance à la CP et la transmission perdait de la pertinence. Des entretiens avec des personnes visiblement très impliquées au sein de la CP et désignées comme telles par les animateurs ou d'autres paysans ont été privilégiés. Lors de l'assemblée générale de la CP, nous avons rencontré trois paysans, Jean-Paul, Gérard, Aimé et Serge que nous avons perçus comme suffisamment militants pour participer à une AG qui avait alors peu mobilisé.

Jean-Paul, 57 ans a repris l'élevage familial de bovins laitiers en agriculture conventionnelle avant de passer en agriculture biologique puis en *biodynamie*³⁴. Très impliqué dans la mise en place de la première coopérative laitière bio, il a été président de l'APABA³⁵. N'ayant pas eu d'enfants, il affiche sa volonté de transmettre sa ferme à des jeunes « hors-cadre familial » en rejoignant la formation « Je transmets » de l'ADEAR12 sur le Larzac.

Aimé, 58 ans a repris avec sa compagne, Elisabeth, présente elle aussi à l'entretien, les élevages familiaux de vaches et de brebis laitières. Aimé semble vouloir s'investir pour transmettre la ferme à un hors-cadre familial, et Elisabeth souhaite que le projet de transmission n'empiète pas sur leur projet de retraite.

Gérard, 62 ans est membre du Comité de la CP. Après un parcours militant bien rempli, il s'apprête à transmettre la ferme familiale d'ovins viande à son fils, qui lui hésite à reprendre.

³⁴ « L'agriculture biodynamique est une agriculture assurant la santé du sol et des plantes pour procurer une alimentation saine aux animaux et aux Hommes. Elle se base sur une profonde compréhension des lois du «vivant » acquise par une vision qualitative/globale de la nature. Elle considère que la nature est actuellement tellement dégradée qu'elle n'est plus capable de se guérir elle-même et qu'il est nécessaire de redonner au sol sa vitalité féconde indispensable à la santé des plantes, des animaux et des Hommes grâce à des procédés thérapeutiques ». Jean-Michel Florin, coordinateur du Mouvement de l'agriculture biodynamique. http://www.bio-dynamie.org/>

³⁵ APABA: Association pour la Promotion de l'Agriculture Biologique en Aveyron

Francis, 62 ans, a repris la ferme d'élevage de veaux sous la mère de ses parents. Il est passé en production laitière pour la coopérative *Jeune Montagne* qui fabrique le *Laguiole*, puis vers une production biologique. Son épouse l'a rejoint sur l'exploitation, puis leur fils avec qui ils sont aujourd'hui associés. Très impliqué à la CP depuis les Travailleurs paysans, Francis est encore aujourd'hui l'un des trois porte-paroles de la CP12.

Serge, 61 ans, producteur de lait ovin pour la coopérative Roquefort, il a été très militant à la CP, dans les CUMA, au conseil municipal, et notamment dans l'affaire des références laitières de Roquefort. Il a la grande satisfaction de transmettre la ferme à ses deux fils cadets.

Alain, 61 ans, a hérité de la ferme paternelle. Producteur de lait ovin pour la coopérative Roquefort, il s'est engagé très jeune dans la lutte contre l'extension du camp militaire, avec les travailleurs-paysans, à la CP, au Syndicat des producteurs du lait de brebis (SPLB), notamment dans l'affaire des références laitières de Roquefort. Aujourd'hui engagé à *Terre de Liens*, il leur a vendu la ferme et s'est associé avec un jeune hors-cadre familial.

En parallèle des entretiens prévus dans le cadre de cette recherche, quatre rencontres ont été possibles avec des agriculteurs non-syndiqués. Il a été jugé opportun de les reporter dans ce travail afin d'éclairer les écarts, les particularités des discours et des comportements des confédérés.

d. Les agriculteurs a syndiqués

Dans le cadre d'un travail de sensibilisation à la transmission à la demande d'une équipe municipale, nous avons rencontré trois couples en questionnement sur la transmission. En parallèle, un quatrième entretien a été organisé à la demande de la fille d'un couple d'agriculteurs qui souhaitait une médiation pour une transmission conflictuelle, ce qui ne convenait pas à son père.

Le premier couple se retrouvait au pied du mur dans sa recherche de repreneur. C'était le moment ou jamais de transmettre. Gérard était déjà à la retraite, et il restait une année de travail pour sa femme Solange. Ils étaient prêts à beaucoup pour faciliter cette transmission au détriment d'une location à l'agrandissement pourtant promise au succès. Mais ils étaient fatigués et ne souhaitaient pas continuer au-delà de l'année de tuilage qu'ils espéraient avec le repreneur. Il était urgent pour eux de prendre une décision. Un jeune couple était intéressé pour une reprise en diversifiant la production : cueillette, culture de blé ancien pour faire du pain, et garder quelques vaches pour faire du veau blanc. Mais les querelles internes du village n'ont pas permis l'accueil bienveillant de ces jeunes repreneurs qui ont finalement trouvé une ferme dans un département voisin.

A 56 ans, Yves aurait besoin de travailler au moins jusqu'à ses 63 ans. Cela lui semblait encore trop loin pour déjà penser à la transmission. Représentant pour la commune à la FNSEA, il semblait plutôt enclin à réfléchir à la transmission mais considère comme impensable que des jeunes aient envie de s'installer dans sa commune.

Enfin, Mme et M. Cirla, comme Yves, doutaient de la possibilité pour des jeunes de s'installer dans leur commune. Le problème du terrain, la longueur des trajets, la difficulté du travail constituent selon lui des freins à l'installation d'un jeune. Pour eux, il était trop tôt pour commencer sérieusement à chercher un repreneur, car il leur reste trois ans avant que Mme Cirla prenne sa retraite.

Les clivages politiques ne semblaient particulièrement visibles au cours de ces entretiens centrés sur la transmission. Au contraire, les inquiétudes étaient plutôt semblables à celles qui étaient exprimées par les cédants de la CP. Ce constat nous permettait jusqu'alors d'avancer que la transmission était un thème transversal, à l'inverse de l'hypothèse de départ.

La rencontre avec Denis, le père de Claudie a sensiblement fait évoluer ces premiers constats. A trente ans, Claudie souhaite commencer une activité agricole tournée vers l'agritourisme et l'accueil à la ferme. Ses parents exploitent une ferme familiale avec son frère de vingt-quatre ans. Marie-Thérèse étant très malade, c'est avec son fils William que Denis élève des vaches allaitantes. Il dit être paysan parce que son père l'était, et son père avant lui, et tout ça depuis la nuit des temps. Sa femme précise aussi qu'il a eu la ferme parce que « c'était le petit dernier » et qu'avec « un frère qui était maçon et une sœur, il suffisait de les

pousser un peu dehors ». Tout ce qu'il a fait à la ferme, il l'a fait parce qu'il voulait le faire, avec passion. « Je me lève la nuit pour aller voir mes vaches ».

Il a repris la ferme avec cinq vaches et dix-sept hectares. Aujourd'hui, il a cinquante Limousines et continue de « récupérer » des terres. Son regret est d'avoir raté le coche pour acheter les terres de ses voisins qui partaient à la retraite. Mais sa plus grande satisfaction c'est d'avoir capitalisé au fil des années. « La ferme ne dégage qu'un seul revenu, mais je ne travaille pas pour l'argent mais pour augmenter mon capital. Il me reste un tracteur à payer et après quand je tourne la tête je peux dire que tout est à moi ». En affirmant sa propriété, il s'affirme comme chef d'entreprise. « Moi je suis un patron. Je ne suis pas obligé de prendre la retraite. Et la retraite c'est faire ce que j'ai envie quand ça me plait. Je suis prêt à céder mais je ne veux pas qu'on me casse tout ce que j'ai créé. Ça sera moi qui casserai tout. On ne peut pas mettre autre chose que des vaches sur ma ferme. Si c'est pour les vaches je lui donne tout à William, sinon c'est moi qui les vendrai. C'est mes vaches. Tout est lié, les primes et tout... C'est une ferme d'élevage cette ferme, une ferme pour les cornues. C'est la seule condition pour que ça prospère, il n'y a que cette voie. Si c'est pour voir tout partir en rien, mieux vaut mourir. Je veux éviter l'échec. Je ne serai pas capable de m'en remettre. Je ne suis pas prêt pour un hors-cadre. Bien souvent on préfère vendre à l'agrandissement, vous savez ». Concernant la reprise, il se montre favorable à l'installation de son fils et éventuellement de sa fille, mais « William, il n'a pas envie de s'installer seul. Et Claudie, elle change tous les jours d'avis! La timidité de William est due à son bec de lièvre. Mais il est super intelligent, c'est le seul qui est matheux par rapport à nos trois autres filles. Il n'a qu'à travailler et tirer le revenu. Pour Claudie, il y a une possibilité de planter des vignes, y'a une cave. Et puis il y a des vignes à reprendre d'un gars qui a le cancer. Mais bon, elle change tout le temps d'avis, elle est avec un gars qui ne l'aide pas, elle touche le chômage... Moi jamais j'ai touché quoi que ce soit. Moi je suis un actif. Faire du bénévolat au club du troisième âge à la retraite, bof. Dans les villages quand il y a des problèmes, c'est entre les inactifs ». Quant à installer un hors-cadre familial pour le cas où William ne s'associe pas avec sa sœur, «il faudrait quelqu'un qui en a la capacité, les diplômes je m'en fous. On peut faire instituteur si on est fils d'autre chose, mais on ne peut pas être agriculteur si on est fils d'instituteur. « Et puis de toute façon, la transmission après, c'est leur problème. « Je n'ai pas de projet après la retraite, je veux juste accompagner mes vaches jusqu'au bout ».

A travers ce témoignage se dessinent les contours d'une agriculture contre laquelle les militants de la CP s'élèvent. Cette agriculture est portée par des hommes caractérisés par la propriété terrienne, une mentalité de patron, une vision patriarcale de la ferme et de la famille. Ces caractéristiques concourent à une conception de la transmission bien particulière. Formé et suivi par le père, c'est le fils qui est encouragé à reprendre l'activité de la manière dont elle a été mise en place. Après cette rencontre, il était plus aisé de saisir la concrétude des engagements syndicaux et les clivages dont ils sont porteurs. Avec cet éclairage, l'analyse suivante se porte sur les entretiens avec les paysans confédérés.

II) Variations sur la militance à la CP

Les treize récits de vie donnent à voir autant de rapports à la transmission que de militantismes, que d'agricultures. Mais finalement, quatre grands profils se distinguent. L'échantillonnage avait été conçu pour qu'il soit le plus représentatif des paysans aveyronnais de plus de 55 ans adhérents à la CP.

A) Les adhérents : une contestation à distance

Ce profil de paysans correspond à cinq des douze entretiens recueillis. Héritiers d'une ferme familiale, ils sont devenus agriculteurs jeunes, parfois à leurs dépens, souvent par défaut et par inconscience. Didier a fait un Bac mécanique puis une année d'architecture à Toulouse. « Mais mes parents étaient vieillissants et j'ai dû faire un choix pour prendre ou ne pas prendre leur ferme. L'ambiance de village, les fêtes, les copains, les copines... Tout ça, ça a joué. » Chez Bernard, « on est agriculteur depuis toujours. C'est une ferme familiale depuis le XVIIème siècle. On est une famille d'agriculteur. » Pour Claude, la reprise de la ferme a laissé un goût amer. « A vingt-deux ans mon père est mort. L'exploitation a été mise au nom

de ma mère pour l'indemnité viagère de départ³⁶ pour pouvoir céder aux enfants pendant deux ans et j'ai pris la suite. A vingt-quatre ans j'étais exploitant. On avait dix-sept vaches, des cochons et des céréales. J'ai voulu faire un emprunt à la banque pour acheter un tracteur, mais c'était pas possible parce que j'avais seulement quinze hectares. Mon frère a pu m'avancer l'argent du tracteur. Si j'avais pu faire autre chose je serai parti dans le bâtiment, ça c'est quelque chose qui me plait. Mais il a fallu payer les études aux frangines à la mort du père. Et moi, je suis resté paysan. Maintenant dans les campagnes y'a pas grand-chose. » Aimé est fils de paysan. « Ce n'était pas ma formation, c'était pas vraiment ce qui me plaisait. Ça aurait dû être mon frère mais il n'est pas resté. Mes parents l'avaient décidé. Qui serait le paysan, qui serait le curé, la sœur... »

Là où la reprise de la ferme familiale a été conditionnée par un tracé familial et social, l'adhésion à la CP relève d'un choix. Pour Daniel et Didier, le contexte social favorable a compté, et c'est une manière de se démarquer du père et du milieu agricole traditionnel. « J'ai adhéré à la Conf tout à fait au début avec les paysans travailleurs. Avec les copains. » Pas comme le père, il était anti-syndical. Je ne suis pas un militant acharné. C'est une conception de voir l'agriculture autrement même si dans ma façon de faire je reste classique. » ; « Moi j'ai toujours été un homme de gauche. Mes parents eux ils votaient de Gaulle. J'ai pris ma première carte aux travailleurs paysans. » ; Pourquoi la Conf'? Parce que pas la Fédé. Les désherbants, les engrais... La Fédé c'est la course à l'agrandissement. Nous c'est plus réfléchi. On fait attention à ce qu'on fait avec la terre, on fait pas n'importe quoi. On a le souci de faire attention. On n'est pas en bio mais c'est tout comme. »

Quand elle n'est pas liée à une phase de construction de son identité ou de son agriculture ou à une recherche de sociabilité en dehors du cercle familial, l'adhésion à la CP est due à un événement politique marquant. « La Conf' elle est pour les petits paysans. Comme ils avaient quelqu'un à la SAFER, j'avais quelqu'un pour me défendre. Même en tant que petit paysan il faut savoir se démerder! » ; « Quand on a eu un conflit avec le voisin, heureusement que la Conf' était là pour nous défendre ».

³⁶ L'indemnité viagère de départ (IVD) Loi 62-933 du 8 août 1962, modifiée en 1978 et en 1984. Suppression en 1990, mais le caractère viager de l'IVD engendre encore des versements aux ayant droits (196 400 personnes en 2004 contre 439 300 en 1990)

Pour autant, ils prennent facilement leurs distances avec le syndicat. « J'ai pas une ferme très Conf'. Je fais de l'agriculture conventionnelle, avec ensilage de maïs, vingt-quatre hectares de maïs, 136 hectares de SAU³⁷... En 1982, mes parents avaient vingt-trois hectares, et un quota de 90 000 litres de lait. Aujourd'hui on a 136 hectares et 750 000 litres de quota de lait. Je vous fais pas un dessin, la productivité elle a bien évolué. » ; « Avec la Conf' je ne suis pas d'accord sur tout. Par exemple, pour le barrage de Sivens, ça me plait pas comment ils font. Moi j'y suis pas allé parce que je ne suis pas d'accord pour manifester, avec les uns ou avec les autres. » ; « La Conf' a des thèses très dures. Mais il ne faut pas faire que démolir, il faut proposer aussi. Je m'étais revigoré avec le lait. On a fait pas mal d'action en 2008 avec l'APLI³⁸. Il faut regarder les gens, ils ont les mêmes idées que nous ! » ; « Pour le remembrement on avait demandé de l'aide à la Conf' et on a été très déçu. Le porte-parole était venu là et il s'est fait chier. Alors que la coordination rurale a été de très bon conseil. »

Précisément, l'un des thèmes sur lequel ils ne sont pas en accord avec la CP est la transmission. Elle n'est envisagée que de manière familiale ou alors avec beaucoup de craintes et de freins. « A moi, il me reste six ans à tirer. Ensuite ce sera à mon associé de choisir. Il aura le choix entre choisir quelqu'un pour me remplacer en tant qu'associé ou de ne garder que sa partie. Auquel cas dans l'idéal j'installerai quelqu'un, mais il faut que ce soit mieux pour lui. Qu'il passe la production en bio ou qu'il change de production, enfin, qu'il valorise sa production. Je ne suis pas là pour faire une plus-value. Et en même temps, j'ai des voisins qui ont perdu dix ans de leur vie en essayant de transmettre. Et puis, je n'ai rien contre les hors-cadre ou les néo-ruraux mais je ne veux pas d'un blanc-bec ou d'un branleur, parce qu'il y en a!»; « La transmission pour le moment je veux pas la mettre en route. J'ai pas envie de m'engager. Je sais que pour installer un hors cadre il faudrait s'en occuper maintenant. Mais j'ai pas envie. De toute façon il lui faudra plus de quarante hectares. »; « Sur les cinq enfants, y'en a pas un qui veut reprendre. Peut-être le fils aîné en parallèle de son travail, mais pas en élevage, plutôt en céréales parce qu'il habite à Aix-en-Provence. Moi je ne suis pas encore fatigué, j'ai encore envie de tester des choses. »; « Nous on mettra les vaches en estive. Parce que si on place quelqu'un dessus après c'est impossible... On a déjà fait notre arrangement. On donnerait la ferme à la fille et la maison de Villefranche au garçon.

⁻

³⁷ La surface agricole utile (SAU) est un instrument statistique destiné à évaluer la surface foncière déclarée par les exploitants agricoles comme utilisée par eux pour la production agricole.

³⁸ APLI: Association des producteurs de lait

On vivra l'Hiver à Villefranche et l'Eté à la ferme pour faire le jardin. La SAFALT a évalué les terres à cent-cinquante euros l'hectare. Si on enlève la taxe foncière et tout, il reste plus rien. Vous savez ce qu'on va gagner nous à la retraite? Dire qu'y en a qui ont rien foutu de leur vie qui gagnent plus que ça. » C'est même avec crainte que la transmission familiale est envisagée. « Eux ils travaillent. Ça vaut pas le coup une ferme. C'est sept jours sur sept, c'est difficile et ça ne gagne rien. Les enfants qui ont vu leurs parents trimer n'ont pas envie de reprendre. Il faut faire envie.»

Ces agriculteurs expriment la conscience d'être soumis à un régime de travail et de reconnaissance différent du reste de la société. « On aurait pu mieux faire. Je me dis que si j'avais mis autant de cœur et d'énergie dans une entreprise, j'aurais bien mieux gagné ma vie. Je reconnais que je n'avais pas conscience du boulot que c'était. C'est fou tout ce qu'on peut faire faire à un agriculteur! Un salarié, il ne tient pas. Nous on est chez nous, c'est pour ça qu'on tient, c'est comme un enfant. Quand les gens sont à leur compte, ils sont prêts à tous les sacrifices. L'économie elle s'en sert. En supprimant le salariat, il y a une perte du social. C'est ce qui s'est passé au niveau des agriculteurs. Si c'était à refaire je ne crois pas que je le referais. C'est adorable comme boulot, on élève des animaux, on plante des choses... Mais travailler soixante-dix heures par semaine et être payé 1500 euros, c'est pas possible. On peut même pas embaucher pour se libérer du temps. »; « Ça m'énerve quand mes petits-enfants me disent « mais papy, t'aurais pu faire autre chose! ». Faut croire que faut être con pour être paysan. »

Cette conscience de subir une situation injuste suscite une certaine attitude revendicative. Pour certain, c'est à travers un discours politique que la contestation est audible. « Dans les coopératives, on a presque plus de pouvoir. Celui qui profite c'est le distributeur ! Pas le producteur, pas le transformateur, le vendeur ! Or, à partir du moment où tu travailles, tu veux être reconnu. Le monde paysan il est fermé. Il ne veut pas ouvrir les yeux. J'ai été président de la CUMA, et il y a des dates dont je me souviens. En 1992, avec la nouvelle PAC, la FNSEA en a profité pour tirer la couverture à elle. Ils ont obtenu des primes au rendement. Par ici, aux vues de notre faible rendement, on recevait 20 000 Francs. Et bien avec, [les agriculteurs de la CUMA] ont acheté de la ferraille! Moi j'appelle ça de l'individualisme primaire chronique. L'argent a tout pourri la dynamique, l'envie de s'en sortir ensemble. Ils ne supportent pas qu'on puisse penser autrement. Dans le Ségala, la

Fédé³⁹ est forte. Lorsque je me suis présenté aux élections Chambre, c'est la première fois que la Conf' était devant la Fédé dans les communes alentours. Les fermes grossissent, les terres de ceux qui arrêtent vont aux voisins. Et encore à Rieupeyroux on s'accroche, c'est pas facile. Si on peut pas trouver des systèmes de location-vente pour aider les jeunes à s'installer, ça va être compliqué. Il faudrait que ce soit une location normale plus un peu plus. Mais il faudrait que l'Etat donne un peu plus aux retraités! Comme ça si le blanc-bec ou le branleur se plante, il ne repart pas sans rien. J'y pense souvent à ça. Ça serait même payant pour l'Etat, ça amènerait de l'économie dans le pays, ça permettrait aux primes de se perpétuer. Lorsque j'étais conseiller municipal, j'allais aux réunions, je suivais. Quelqu'un me disait ce qu'il voulait, je lui répondais et il fermait sa gueule. J'ai été président de la chasse, de Groupama, de la communauté de commune, conseiller municipal... ça me boostait de faire ça, ouais, ça me plaisait! Sitôt installé, j'ai été administrateur d'une coopérative de veaux en batterie. J'ai énormément appris. Je voulais défendre l'économie du pays, même lorsque j'étais en différend avec la Conf' pour défendre l'entreprise d'équarrissage. Et maintenant, c'est fini. La politique c'est dur. C'est un métier infect. Même au PS. Le bon conseiller municipal ne doit pas faire de l'ombre au chef mais lui faire du soleil. Il faut faire en sorte que les idées n'apparaissent pas comme venant de soi. »; « Vous connaissez Debatisse? ça vous dit quelque chose? Avec ses politiques, il essayait de se débarrasser des petits exploitants. Il faut se battre quand on est un petit. »; « La Fédé est tellement puissante que pour les gens c'est plus confortable d'être du côté des plus forts. C'est ce qui s'est passé au moment des remembrements. On a dû se battre et défendre notre bifteck. Ils sont à vomir ces gens-là. On ne votera jamais à la Fédé, ils sont atroces. C'est la politique du on bouffe le petit. »

D'autres montrent leur contestation de manière plus inconsciente, à travers un discours très technique d'une agriculture à la marge. « J'essaie de faire de l'agriculture associée. De faire fuir les mauvaises plantes avec une association de bonnes plantes. Le monde agricole il est là pour défendre les industries. Les écoles forment à l'agro-industrie. Quand j'utilise des huiles essentielles pour soigner mes bêtes, la véto me dit que j'utilise de la poudre de perlimpinpin. Moi j'ai essayé. Il y a des trucs qui sont miraculeux. La phyto ça marche très bien. J'ai utilisé des diffuseurs d'huiles essentielles pour des porcelets qui avaient la diarrhée,

_

³⁹ FDSEA: Fédérations Départementales des Syndicats d'Exploitants Agricoles

ça été miraculeux. Mais c'est pas les vétos ou les chercheurs qui vont nous aider. L'ABABA ou la Chambre ne sont pas très pointus là-dessus. On apprend entre paysans. Il faut trouver le bon mélange, on tâtonne. Des fois ça marche très bien, d'autres fois pas du tout. Mais la recherche, ils ne veulent pas... Déjà pour le maïs je n'écoutais pas le technicien de la RAGT. Il voulait que je plastifie les graines mâles avant de planter les femelles, alors que moi je les faisais germer avant. Il me disait « mais qu'est-ce que vous faites, Fraysse ? »

B) Les héritiers militants : de la reprise de ferme familiale à la rupture idéologique

Un certain nombre d'agriculteurs héritiers d'une ferme et socialisés dans un milieu paysan traditionnel ont eu une prise de conscience qui a suscité leur engagement à la CP. Francis, Gérard, Jean-Paul, Serge et Alain sont issus de familles agricoles et aveyronnaises depuis des générations. Adolescents ou jeunes adultes ils ont été influencés par les luttes paysannes du territoire et ont choisi leur camp dans les clivages politiques.

Ces paysans ont repris leur ferme bon gré, mal gré, après avoir fait une autre formation ou même travaillé à l'extérieur. Au départ à la retraite, ils ont repris la ferme dans un mélange d'envie, d'opportunité et d'obligation. Avec souvent une position dans la fratrie ou la famille qui a déterminé leur installation. Francis a repris la ferme maternelle. « Mes parents allaient prendre leur retraite, et... Bon, déjà moi je n'étais pas sur place, j'étais à Paris pour passer mon CAP Chaudronnier. Ça a été une opportunité quoi. Je ne me plaisais pas trop en ville et dans le milieu industriel. Alors je suis revenu. Je ne savais pas trop dans quoi je me lançais! Gérard reconnait l'influence de son père dans son choix de reprendre la ferme : « Je faisais le con. Je voulais être taxi. Mon père était paysan et épicier. Je voyais mon père, je voyais la ferme... Et comme mes frères ne restaient pas et que mon père faisait tout pour que je reste... On faisait des petits jobs à côté, parce que la ferme n'était pas très viable ». Jean-Paul a commencé à travailler sur la ferme à quinze ans : « J'ai deux frère et sœur, qui ont tous les deux fait des études et se sont intégrés au monde du travail. Je suis le cadet. Moi j'ai repris la ferme de mon père et de mon oncle qui ont travaillé avec moi ». Serge a été employé à la Chambre comme contrôleur laitier pendant onze ans entre 1972 et 1983, j'ai été. En 1983 on a repris la ferme de ma femme suite au suicide d'un beau-frère. Ça été un choix rapide et urgent. Je me suis installé avec les aides en 1983 avec une DJA⁴⁰ de 200 000 francs. Ma femme travaillait à l'extérieur, comme secrétaire de la mairie. A la reprise de la ferme on a cohabité avec les beaux-parents, et dans le même temps on a commencé la construction d'une maison. Finalement on l'a louée et maintenant c'est Adrien [le fils] qui y habite. On faisait 42000 litres de lait, tout en foin, il n'y avait pas de quotas à l'époque. Puis on a agrandi, construit un bâtiment de stockage, une mangeoire et du matériel ». Alain reconnait ne pas savoir pourquoi il s'est installé : « Je ne sais pas pourquoi je suis devenu paysan. J'ai passé mon bac, j'avais pas d'idées. J'ai passé une formation d'œnologie à Montpellier. J'étais intéressé mais sans idées. J'ai fait des petits boulots chez des viticulteurs, des œnologues. Mais en Aveyron c'était un milieu très fermé. J'ai vu que c'était très difficile et j'ai été déçu par la formation. Trop de chimie. Comme j'étais très attaché à ici, et qu'il y avait la ferme de mon père, je suis revenu à 24 ans comme aide familial. Entre temps j'avais rencontré ma femme. Elle s'est installée comme co-exploitante deux ans après moi. On avait des brebis laitières. Mon père avait commencé à développer l'activité de gîte rural. Il a tout retapé petit à petit et a installé un camping au bord du Tarn. Le tourisme a commencé à rapporter plus que les activités de la ferme aujourd'hui. Ma sœur a repris le camping et moi la ferme ».

C'est ensuite par un parcours agricole plutôt classique qu'ils ont commencé leur activité. Francis s'est installé en 1979. « Christiane travaillait à l'extérieur. Il y avait une coopérative laitière à Laguiole qui tournait et qui transformait en fromage. Donc j'ai adhéré. Mes parents avaient des vaches allaitantes des veaux sous la mère avec 35 ha. Au deuxième enfant, Christiane est passée conjointe d'exploitant, en 1986, mais c'était pas terrible comme statut. En 1996 on est passés en EARL⁴¹, ce qui était beaucoup mieux pour son statut. On était associés à parts égales. Ça nous permettait aussi d'éviter d'être au réel. C'est très difficile de passer au réel pour les petits paysans. Avant l'installation, pour avoir droit à la DJA, il fallait faire une formation pour adultes à Villefranche de 6 mois. Une formation très productiviste, dans le modèle de la Chambre dans les années 1980, avec ensilage, etc. »

Cette reprise de ferme dans un début de carrière conforme à ce qu'avaient mis en place les générations précédente a évolué lorsque les paysans ont eu une prise de conscience de leur

⁴⁰ DJA : La dotation jeune agriculteur est une aide attribuée par les Régions aux agriculteurs pour le démarrage de leur activité.

⁴¹ EARL : Exploitation agricole à responsabilité limitée.

mode de fonctionnement et surtout des possibilités qui les entouraient. Ce déclic a pu concerner leur manière de produire mais aussi la manière de vendre ses produits ou encore de s'organiser.

Francis date le passage de son exploitation en bio partir des années 1990-2000. « Le groupe d'ensilage s'est arrêté et on a décidé de changer de modèle. On avait remarqué une dégradation de la flore. On avait deux solutions : la fuite en avant, ressemer des prairies naturelle ou passer en foin traditionnel. En parallèle, la coopérative avait constaté une dégradation du fromage. On a donc changé de race. On est passé de la Prime Holstein, une race issue d'un croisement avec des taureaux venus des Etats-Unis, peu adaptée à la montagne, à la Simmental d'origine suisse, ce qui correspond un peu mieux à nos régions. Aussi, sans passer en bio, la coopérative a travaillé sur son AOC42 Laguiole. Le foin est obligatoire et l'ensilage interdit dans l'AOC. Le lait doit être cru, entier, le foin provenir de l'aire géographique de l'AOC et les vaches doivent rester au moins cent vingt jours et nuits dehors et avec un plafond à 6000 kilos de lait par vache. On essaie de réintroduire des Aubrac en lait, mais c'est très compliqué parce qu'elles ont été sélectionnées depuis toujours pour la viande. Maintenant on a une vingtaine de vaches, une quarantaine d'hectares et on est passés du conventionnel au bio. On a obtenu la certification bio en 2011. On a cassé l'EARL et on a récupéré 25 ha pour préparer l'arrivée de Lionel [le fils] en 2012 où Christiane et Lionel se sont mis en GAEC⁴³. Et moi je suis passé conjoint collaborateur. On a fait le choix de rester au même nombre de vaches et d'augmenter les stocks de foin. On s'attend à des sécheresses plus fréquentes et aux dégâts des campagnols⁴⁴. On a commencé à transformer une partie, un tiers en 2014, du lait à la ferme. La souplesse de la coopérative a permis à Lionel de commencer tranquillement.

Gérard attribue ce changement à une ouverture sociale dans un monde agricole relativement fermé. « Mon père était de droite. Au moment du démontage de Mc Do j'y suis allé. Il s'est rendu compte qu'il n'était pas du bon côté. C'est un combat politique et militant mais qu'est-ce qu'on s'est marrés ! Tu le fait pour ça, pas pour les autres, enfin pas que pour les autres. Voilà pourquoi j'étais peu sur la ferme. »

-

⁴² AOC : Appellation d'origine contrôlée

⁴³ GAEC : Groupement agricole d'exploitation en commun

⁴⁴ Les campagnols sont une espèce de rongeurs particulièrement nuisibles pour les cultures de céréales dans les zones d'élevages.

Pour Serge et Alain, les luttes syndicales ont initié une évolution dans la manière de considérer l'agriculture, la profession agricole et le mode de vie paysan. Pour Serge, c'est à contre-courant des tendances agricoles qu'il a évolué. Le déclencheur a été la lutte des références laitières à Roquefort avec la CP et le SPLB. « En 1988, on avait amélioré notre production de lait de 60 000 litres. Au moment des références laitières à Roquefort, on a été vendus comme du bétail. On a démontré que les industriels se faisaient du blé sur notre dos. 72% transformé en Roquefort et 28% en diversification. Cette lutte c'était avec la Conf', avec les SPLB. Ca a duré deux, trois ans, on a eu des menaces... Mais on a gagné. En 2002, j'ai acheté trois hectares au voisin. J'ai drainé et j'ai divisé la ferme en parcelles de quatre hectares pour faire tourner les bêtes et permettre l'assolement. J'ai planté quatre kilomètres de haies. J'ai créé l'association Arbres et haies pour la préservation de la faune et de la flore. Ensuite, on a été les premiers en Aveyron à composter le fumier. On s'est investis dans la CUMA à quatre agriculteurs. On a été pris pour des fadas! On voulait économiser des engrais. Je ne me sentais pas assez clean. On a mis longtemps à arrêter l'ensilage. Des malades! J'en ai mis moitié moins après. Encore après, à part le soja, je n'achetais presque plus rien, j'étais assez autonome ». Alain aussi lie ses engagements syndicaux et sa production. « Aujourd'hui, à part de la paille, on n'achète pas grand-chose. On a fait une conversion en bio en 1998, des terres mais pas du lait. Quand Nino s'est installé on a valorisé le lait en bio. Je préférais Roquefort. J'avais été responsable syndical pendant des années, ça me tenait à cœur. Ça été compliqué pour qu'ils viennent collecter le lait en bio parce qu'on n'était pas assez nombreux alors j'apportais le lait tous les jours pendant deux-trois ans. Jusqu'à ce qu'ils viennent enfin collecter. Ça a quand même permis de valoriser le revenu.

Pour Jean-Paul, c'est une réflexion philosophique qui a remis en question les pratiques agricoles conventionnelles de sa ferme. « Mes parents faisaient partie de la mouvance Fédé⁴⁵ mais pas par conviction, ils faisaient de l'agriculture conventionnelle. J'avais un esprit de type contradictoire, une curiosité... En 1986 j'ai commencé à me poser des questions philosophiques, existentielles. Je me suis demandé : « qu'est-ce que je fous là, quelles positions je peux adopter... ». J'ai suivi un groupe de réflexion à Rodez qui était tenu par un prof de philo au chômage. Ça a été une ouverture énorme. J'étais le seul paysan. On parlait de Platon, Aristote, tout ça, des choses qui ne m'intéressaient pas du tout 10, 15 ans avant, et là,

_

⁴⁵ FDSEA

je buvais ses cours. C'est là que je me suis intéressé à la biodynamie. Bon, j'ai arrêté parce que c'est pas forcément évident et que ça peut être une prise de tête mais je fonctionne toujours dans une bio pour une autonomie de la ferme par rapport au marché. 10 ans plus tard, en 1989 je suis passé en agriculture bio. En biodynamie même! J'avais déjà commencé avec le désherbage. Les produits à manipuler, ça ne me plaisait pas. Et puis, c'était une remise en cause philosophique. En 1992, on a monté un groupe de réflexion à l'APABA sur la valorisation et la transformation du lait. Ça n'a pas abouti. Transformateur et producteur sont deux métiers très différents. J'ai arrêté la biodynamie pour repasser en bio en 2002 à la suite de l'échec du projet de transformation. Le lait bio n'était pas valorisé à l'origine. Il passait dans le circuit conventionnel par Richemont. On les avait rencontrés pour qu'ils valorisent le lait, ils n'ont pas voulu. Le GIE Biolait, un groupement de paysans bretons, ont mis en place la première citerne de lait bio. Ils sont venus en Aveyron, on a dit oui direct. En 1998, on faisait le 1er ramassage de lait bio en Aveyron, on était cinq. Ça été un tôlé général avec Richemont. Ils ont voulu faire pareil, ils ont valorisé le litre de lait bio de 6 centimes. On a tenu bon malgré le lobbying, et ça a valu le coup. En 2010, c'est une nouvelle vague du bio qui s'est installée en Aveyron. Du bio récupéré par la grande distribution. Il y a un problème de génération parce qu'on ne parle pas le même langage. Il y a deux conceptions du bio : la bio militante et la bio marchande qui répond à un cahier des charges. Il y a quinze ans, les associations bio étaient sollicitées pour faire vivre le cahier des charges. Aujourd'hui, avec Bruxelles, c'est plus ça... A Biolait, on a un fonctionnement démocratique amélioré je dirai. On a des réunions quatre fois par an, les comptes sont transparents. Toutes les exigences sont réunies pour avoir une belle émulation intellectuelle. On est proches de notre structure. Contrairement au conventionnel. On est dynamiques ».

Francis analyse la transmission à partir du regret de n'avoir pas débuté le bio et de ne pas avoir réfléchi à un système sociétaire plus tôt. Pour avoir plus de temps libre. La transmission avec son fils correspond au fait d'avoir maintenu une petite ferme, de valoriser la production en bio et de transformer à la ferme. « Il faudrait maintenant installer un hors-cadre avec Lionel. Il faut savoir se remettre en cause. Il faudrait qu'ils puissent se dégager des weekends à terme. Il y a aussi la possibilité de développer un atelier de cochons... même si c'est pas dans la logique de la PAC ». Serge est particulièrement heureux d'avoir donné à ses deux fils l'envie de reprendre la ferme ensemble. A travers notamment les concours de

vaches. « J'ai un hobby, c'est les concours. On est toujours les derniers, mais on aime ça ! Arf, on fait un peu la java et tout ! Bon, ça c'est une marotte ! Adrien a fait un BTA option animal. Celui-là, il a choppé la marotte de son père ! Tout comme son père, il a été contrôleur laitier pendant cinq ans avant de s'installer. Il a toujours voulu s'installer, mais on les a poussés à aller voir ailleurs avant. Mes problèmes cardiaques ont accéléré l'installation d'Adrien. Après cinq ans lui aussi comme commercial dans une société de fourniture, Hugo s'est installé. Une discussion avec Adrien a été un déclencheur dans l'optique de travailler à deux. Ils n'avaient pas envie de faire de l'hors-sol. On se plait tous à regarder nos blondes dans le paysage ici ! Mon plus grand contentement c'est de pouvoir transmettre à mes deux fils. Aussi d'avoir su garder une certaine qualité de vie. D'avoir un outil viable et de ne pas les avoir dégoutés ».

A l'inverse, la situation difficile de la ferme de Gérard et ses multiples engagements ont concouru à la longue hésitation de son fils. « Mon fils a été un peu écœuré. Il devrait revenir. Il travaille sur la ferme les weekends. Il a peur, il veut attendre pour s'installer, il dit qu'il ne veut pas faire d'emprunt. »

Jean-Paul lui n'a pas eu d'enfants mais souhaite transmettre à un jeune. « Faire de l'agriculture bio aujourd'hui... On va vers un surdimensionnement des structures comme avec le conventionnel. Il faut qu'il soit socialement transmissible, un support pour les générations futures. Il y a un choix éthique important. J'ai compris que vendre à un repreneur c'était compliqué parce que le capital à apporter était trop élevé. Au café transmission de la dernière fois, j'ai appris qu'on pouvait faire une SCI avec le capital de la ferme, les stocks, le matériel, etc. Je suis fils de paysan. On m'a transmis quelque chose, mais je ne l'ai pas payé au prix marchand. C'était un arrangement familial. Je voudrais en faire bénéficier à quelqu'un à qui je transmettrai. On n'a pas d'enfants avec Sylvie, on s'est rencontrés tard. Je sature un peu aujourd'hui, on aimerait partir un peu ensemble, voyager. La transmission c'est philosophique. Je transmets parce que je l'ai reçu. Il est possible de changer de culture et de production, selon l'inspiration du repreneur. La maison de mon oncle pourrait convenir au repreneur ».

Alain est passé par *Terre de Liens* pour s'assurer de la transmission de sa ferme. Le jeune qui s'est installé était « très copain avec mon fils ». Lorsqu'ils ont fait leur BPREA en

2008-2009, Nino est venu en stage ici, et on a fait un CEFI⁴⁶. On s'est associé en GAEC en 2010. C'était pas son domaine, mais il avait vécu avec mon fils dans le village. Il ne connaissait pas le métier mais le lieu et le village. On est à la recherche de terres pour que Nino puisse prendre un associé à ma retraite. On a trouvé quelqu'un pour s'associer et faire la fusion des deux fermes à trois associés et augmenter le troupeau. Ça fait deux trois ans qu'on cherche un associé. On s'est inscrits au RDI⁴⁷, on a eu un stagiaire avec qui ça n'a pas collé. Puis on a eu Jeff qui a préféré se retirer mais qui reste vivre ici. Puis Justine qui n'a pas voulu s'installer. Ça m'aurait fait plaisir de transmettre à mes enfants mais s'ils n'en ont pas envie, j'ai quand même envie de transmettre à un hors-cadre. C'est une déception, mais bon, il faut choisir. Avec un hors-cadre c'est possible mais ça demande du temps. T'as beau avoir des convictions, tu te demandes si tu ne l'envoies pas au casse-pipe. Financièrement, mais aussi au niveau de la santé, il y a des accidents, ça arrive ».

Chez ces paysans, la difficulté du métier vécue par leurs parents et expérimentée les a menés à militer à la CP pour changer de modèle agricole. Pour Francis, « au niveau de l'organisation, il y a des périodes où ça a été dur. Au niveau social. J'ai commencé à militer à la Conf' quand j'ai rencontré Daniel Roux qui a été un pionnier avec Paul Barié. Je ne connaissais pas les paysans travailleurs. J'ai connu dans la presse la constitution de la Conf'. Je suis allée à une réunion de secteur, où j'ai pris conscience des changements des pratiques agricoles. Ça a été très riche pour nous, on a rencontré plein de paysans et de schémas agricoles différents. Aujourd'hui, l'ADDEAR est moteur. On a des difficultés pour recruter des adhérents Conf', mais l'ADDEAR est moteur. Il est urgent de faire une conférence de presse bien préparée afin de pouvoir toucher un maximum de paysans et d'éviter que la presse locale nous saborde. Il faut faire connaître nos positions, sur la PAC, sur les zones vulnérables... On capte très bien les agriculteurs bio, les maraichers, les apiculteurs... Mais on est bon parce que les autres sont mauvais! Il faudrait s'intéresser aux éleveurs, dont les producteurs de lait de vache. Il y a aussi l'image des petits et des gros à la Conf'. Il y en a

_

⁴⁶ CEFI : Le contrat emploi formation installation est un contrat de parrainage finacé par l'Etat pour une période d'essai entre un candidat à l'installation hors du cadre familial et un agriculteur à la recherche d'un repreneur ou d'un associé (remplacement, associé supplémentaire...).

⁴⁷ RDI: Le répertoire départemental à l'installation est animé par des conseillés intégrés à l'ADASEA ou à la Chambre d'Agriculture. Ils assurent une mission de service public en accompagnant la transmission des exploitations agricoles. Ils se chargent aussi bien des reprises d'exploitations individuelles que de la recherche d'associé dans le cadre de formes d'exploitations sociétaires.

plein qui ne se reconnaissent pas là-dedans ». Alain est militant depuis tout jeune. « Depuis le début de la lutte du Larzac quand j'étais en Terminale. Il y a eu une grosse grève des lycéens contre la réforme du service militaire. C'était Debré qui était ministre à l'époque, ça avait un écho particulier ici avec le Larzac. Autant dire qu'on a été au diapason avec les paysans. Quand j'étais étudiant, j'étais au comité Larzac à Montpellier. Quand je me suis installé paysan, c'était le début du pluralisme syndical agricole. Les travailleurs paysans étaient reconnus comme un syndicat. Le regroupement de 1987 a créé la CP. En parallèle, à Roquefort il y a eu la mise en place les références laitières. Ils faisaient la moyenne des cinq meilleures années par exploitation. C'était très inégalitaire. J'étais au comité Roquefort avec des proches de la CP et du Larzac. Avec Guy Tarlié, José qui avaient l'expérience des luttes. Ici on s'est retrouvé avec des quotas inférieurs. On les a tous foutus au tribunal par manque de transparence. On a réussi après les manifs, les procès. On s'est même fait rembourser les frais des procès avec des juristes et des avocats militants qui gonflaient les prix ! On a récupéré un million et demi. »

Gérard et Serge assimilent la CP à un moment très social de leur vie, parfois exaltant, parfois ingrat. « J'ai visité la France entière en faisant des manifs, je gérais tous les bus ! J'ai vécu comme j'ai voulu. Je n'étais pas souvent chez moi mais je me suis éclaté. Ça a été une famille. J'aimais bien ! Ça use de toujours faire et de ne jamais rien avoir. J'ai fait la grève de la faim contre l'autoroute en 2006. On a gagné le procès ! » « En politiques locales, j'ai été conseillé municipal, et très présent au foot et au rugby. La Conf', de tous temps, depuis les paysans travailleurs ! Ça permet le contact, j'étais isolé, j'avais besoin de m'impliquer. Aujourd'hui je suis référent SAFALT. Ça me plait de pouvoir contrer les gros, d'assister aux CLAF. Mais il ne faut pas avoir peur quand on milite. On a dû affronter beaucoup de critiques et d'affrontements. Je m'en suis pris des tirs ! J'ai eu des déceptions aussi. Ça n'a pas toujours suivi... Il y a eu une baisse du dynamisme de Roquefort. Ça a perdu de sa noblesse. On a perdu beaucoup de petites exploitations laitières. On n'a pas su se mobiliser pour empêcher la disparition. »

Cet engagement a été la source d'un tiraillement entre la ferme et les luttes. Jean-Paul reconnait que c'était trop pour lui. « J'ai été président de l'APABA à une époque. Entre 2003 et 2012 on avait un projet de valorisation du lait : les Bio12. Mais je n'avais pas la carrure d'assurer ce rôle. A l'époque mon père et mon oncle travaillaient encore sur la ferme,

aujourd'hui non. Il faut faire des choix. L'engagement c'est un choix. Avoir des responsabilités c'est un choix, et je leur dit toujours à ceux qui ont des responsabilités : « comment vous faites » parce qu'après, il y a du travail sur la ferme et il faut assurer parce qu'on en vit. Moi j'évite de m'éparpiller. Par exemple aujourd'hui je m'inquiète de la transmission, alors je vais y passer du temps et je vais me concentrer dessus ». Serge a « toujours privilégié la vie de famille et de couple. Entre 1983 et 1992 j'ai travaillé seul sur la ferme. Puis on a eu un employé six mois dans l'année, qui vivait avec nous et tout, grâce au salaire de l'extérieur de ma femme. Nos trois fils sont nés entre 1983 et 1988. Là, on a pris une décision de couple. Elle a arrêté son travail et a pu prendre la retraite proportionnelle pour bosser sur la ferme. C'était peut-être pas la meilleure solution au niveau pécuniaire mais on avait envie d'être ensemble. Et puis le salarié vivait avec nous, et même si ça se passait bien, c'était lourd. On a toujours pris quinze jours de vacances, quel que soit le coût! Même la première année. C'était pas dans les mœurs mais les enfants ils en ont des supers souvenirs. Ils en parlent encore! Aujourd'hui on a un weekend chacun, ça change tout. Et on mange ensemble tous les midis. Les enfants se prélèvent 1500€ chacun et ma femme 1000€. [Elle :] C'est normal, je travaille moins qu'eux. Bon, c'est vrai que je fais la cuisine et tout, mais bon. Ce sont nos enfants, on veut qu'ils s'en sortent! Et eux nous disent de partir en voyage, d'aller voir notre fils aîné à Boston. »

Pour Alain, la situation personnelle a parfois été critique. « En 2007 on s'est séparés avec Martine. Elle a déménagé à Saint-Affrique et a cherché du boulot à l'extérieur. En 2009 on s'est remis ensemble. José ne pouvait pas rentrer à Roquefort parce qu'il ne livrait pas à Roquefort sur sa ferme. Du coup j'ai siégé de 1994 à 2000. En 2007 j'ai été tête de liste et le jour où j'ai été élu j'ai démissionné pour m'occuper de mon fils qui venait d'être arrêté par les flics pour une action militante. Là ça a mis un stop à mes activités syndicales et c'est à ce moment-là qu'on s'est séparés avec Martine. »

C) De l'altermondialisme à la ferme

L'entretien avec Christian s'est révélé atypique dans l'échantillon choisi. Il a été jugé pertinent de lui consacrer un profil dans cette typologie dans la mesure où il correspond aux paysans observés lors du cycle de formation à la transmission de l'ADDEAR12.

Christian, comme un certain nombre de paysans du Larzac, est arrivé dans le cadre d'une insoumission au service civil. Non-issu du milieu paysan, de parents ouvriers à Bourg-en-Bresse, il affirme cependant avoir toujours été « attiré par le milieu rural » et avoir très vite rejeté le travail ouvrier. « J'avais fait un peu d'intérim' en usine à dix-huit ans et j'étais malheureux ! Tous ces produits pollués auxquels on est confrontés, sans protection, cette hiérarchie... ça me rendait fou. J'ai fait un BEPC⁴⁸ puis un an d'école forestière. On n'était pas dans l'agricole, mais déjà dans le rural. »

Assez rapidement dans le récit de la vie de Christian apparaissent des éléments de militantisme. « Je n'ai fait qu'un an [de BEPC] parce qu'à dix-neuf ans, au moment du service militaire, j'ai demandé le statut d'objecteur de conscience en 1973. Je lisais *Charlie Hebdo* – l'ancien! – et *La Gueule ouverte*. J'ai refusé la place d'ouvrier forestier qu'on me proposait pour le service civil. J'ai refusé de prendre la place d'ouvriers forestiers. Avec ce refus je suis devenu insoumis. En 1974 on a fondé le comité de lutte des objecteurs de conscience. Pour mon SC, j'ai hésité entre le Larzac et Longo Mai. J'ai choisi la lutte car j'étais profondément antimilitariste, contre la violence et les armes. Il fallait trouver une solution en urgence. Je suis arrivé sur le Larzac en 1975, j'avais vingt et un ans. J'ai commencé par aider les gens de la communauté de l'Arche⁴⁹. J'y ai tout appris, la construction, la plantation, le jardinage... Puis en 1976 j'ai occupé la ferme du Cun avec un

-

⁴⁸ BEPC : Brevet d'étude au premier cycle du second degré.

⁴⁹ Les Communautés de l'Arche ont été fondées en 1948 par Lanza del Vasto sur le modèle des ashrams de Gandhi en Inde, dans la lignée du sentiment pacifiste et du mouvement pour la non-violence d'après-guerre. Elles eurent une certaine influence dans la formation du mouvement alternatif des années 1950 à 1980 qui est une des racines de l'altermondialisme. La lutte des paysans du Larzac contre l'extension du camp militaire marque un nouveau tournant dans le mouvement. Un petit groupe squatte une ferme achetée par l'armée au lieu-dit Les Truels.

⁽http://fr.wikipedia.org/wiki/Communaut%C3%A9s_de_l%27Arche_%28de_Lanza_del_Vasto%29)

groupe d'objecteurs de conscience. On en a fait un centre de recherche et de formation à la non-violence. »

C'est par le biais altermondialiste que Christian en vient à l'agriculture. « J'y suis resté deux ans et demi et j'ai estimé que mon service civil était fini. Je me suis installé à la ferme de Cavaillès où on s'est installés à deux pour l'agriculture en 1977, pour quatre ans. Puis j'ai repris la ferme d'un ancien du Larzac avec son jeune associé en 1981 à Saint-Sauveur. » Et c'est par ce rôle de paysan que le militantisme s'est affirmé. « Là, on a mis en place la Confédération Paysanne avec une dizaine de paysans, plutôt des néo-ruraux. On a aussi fondé l'Université du Larzac qui s'est affiliée plus tard au CIVAM⁵⁰, on a fondé l'AVEM⁵¹... On a construit des fermes et des maisons, on est allés soutenir d'autres luttes : contre le nucléaire, les armes, les centrales, l'aéroport de Narita au Japon sur des terres agricoles... ». L'agriculture qu'exercent les paysans du Larzac est fondamentalement militante. « J'ai choisi de rester sur le Larzac à l'issue de la lutte. Ça correspondait à mon attirance pour le milieu rural et c'était une opportunité pour quelqu'un comme moi qui n'avait pas de sous. C'était une chance d'être accepté sur une ferme sans avoir de fric. Et puis il y avait le rapport au vivant, à l'animal, et cette ambiance de lutte... J'aimais ça à en vibrer d'émotion quoi! Il y a des périodes où je me suis plus ou moins investi dans la militance. Quand j'étais en GAEC⁵² avec José Bové, plutôt moins. On ne pouvait pas tous s'investir autant! J'étais au comité départemental en 2003, au comité régional puis secrétaire national. On a aussi organisé tous les systèmes de vente directe depuis 1983. Là j'étais investi à fond. Maintenant j'ai ralenti. Faut laisser la place aux jeunes quoi ! Je suis encore suppléant à la Via Campesina pour l'Europe et au comité national. Maintenant j'ai plus envie de m'investir au local. A Nant, on est au confluent de trois rivières. Pourtant les terres à maraîchage ne sont pas utilisées. L'idée serait, avec Terre de liens ou la commune, d'installer de nouveaux maraîchers. Mais pas seulement, d'avoir du matériel en commun, une conserverie collective, une marque collective qu'on pourrait appeler « Les Jardins de l'Aveyron »... En bio, parce qu'il y a de la demande. Le militantisme, ça n'est pas seulement « lutter contre ». C'est important aussi d'aider les jeunes à s'installer, comme ce que fait l'ADDEAR. C'est comme pour l'habitat. J'ai voulu prouver que faire une maison avec des matériaux locaux [paille et terre] c'était possible. La

⁵⁰ CIVAM : Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural

⁵¹ AVEM : Association des vétérinaires et des éleveurs du Millavois

⁵² GAEC : Groupement agricole d'exploitation en commun

SCTL aussi c'est important. Si on est dégagé du lien de propriété on s'installe plus facilement. On n'est pas obligé d'être propriétaire de son outil de travail quand on est paysan. Là, on a réussi à renouveler le bail de l'Etat pour que les jeunes qui s'installent aujourd'hui aillent au bout. Et pour installer un maximum de gens. Et puis, après faudra que ça rentre dans les habitudes... On essaie de varier les cultures. Il faut que ce soit viable. Parce que quand même, le Larzac c'est la monoculture de la brebis lait pour Roquefort qui bouffe tout. Le reste c'est marginal. »

De ce vécu militant nait une incompréhension de la baisse du militantisme chez les jeunes. « Je ne comprends pas quand les jeunes disent « on n'a pas le temps ». On avait une ambiance qui nous portait. Pour les jeunes, le militantisme est une corvée. Ma raison de vivre à moi n'était pas que personnelle ou professionnelle. On voulait changer le monde ! La transmission c'est un acte militant en soi pour moi, il faut s'en occuper. Je ne veux pas que la ferme soit dépecée ou que le repreneur mette des sales produits dans la terre et les bêtes. Il faut qu'il y ait une reprise et que ça fasse vivre les gens. Même si je ne suis pas propriétaire. C'est compliqué pour les terres que je loue parce que c'est pas sûr qu'elles soient louées au suivant. J'ai cinq propriétaires en plus de la SCTL. Je filerai volontiers un coup de mains aux repreneurs la première année s'ils le veulent! »

D) Femme de militant, militante?

Il s'est avéré peu aisé d'interroger des femmes paysannes et adhérentes à la CP12. A deux reprises, c'est une femme qui a été contactée et c'est son époux, à la retraite, qui nous a reçue pour l'entretien. Les questions concernant l'absence de l'épouse étaient justifiées par le fait qu'elle était devenue chef d'exploitation au moment de la retraite de son mari mais que sur la ferme ça ne change rien. C'est donc lui qui répond aux questions. Après avoir été au contact des femmes paysannes participant au cycle de formation à la transmission sur le Larzac, cette difficulté à interroger des femmes adhérente à la CP de plus de 55 ans mettait en lumière ce profil spécifique de femme militante à la CP. Ce profil a donc été défini non pas à partir du seul entretien avec Maryse, mais avec les observations de la formation du Larzac.

A l'évocation du militantisme à la CP, c'est la volonté de se démarquer qui se fait entendre. « Moi je suis militante à ma façon. Je suis plus dans la réflexion. Par exemple je suis montée à Paris pour participer à des groupes de réflexion sur les femmes. Avec Martine, la compagne d'Alain par exemple, on y a beaucoup réfléchi. Chez les militants y'a un paquet de couples qui ont éclaté. On avait besoin d'en parler. Tu vois, Martine elle est partie de la ferme, elle a plus supporté. Elle a pris une maison à Millau, elle a pris de la distance... Et puis le couple s'est reformé, mais elle a gardé sa maison. » C'est souvent en creux qu'est qualifiée la militance. Martine se sent « femme de militant ». « En 1988 il y a eu l'histoire des quotas Roquefort, ce qui nous a fait rentrer dans le militantisme. Francis s'est aussi investi à la Conf' à partir des mouvements anti-OGM. Moi, et ben je lui ai permis de faire ça. Je n'étais pas sur le devant. J'étais plus dans la réflexion. Ou par exemple en Juin 2000 et pour le Larzac 2003. Pour moi, la militance c'est tout assurer derrière quand Francis il est aux Manifs, c'est traire les brebis et tout... Quand il partait et qu'on ne savait pas si il allait rentrer ou rester en garde à vue il fallait assurer sur la ferme et à la maison toute seule derrière. Même si tu l'acceptes [d'être dans l'ombre], c'est agaçant. On a toujours besoin de reconnaissance et je trouve qu'on ne l'a pas eue. Et ça c'est aussi la faute des gars. Comme José quand il a quitté Alice. Ca été dur pour nous. Il faut voir ce qu'on vit quand les mecs militent. Je me souviens de Francis au premier procès contre les OGM d'une femme qui lui saute dessus et l'embrasse sur la bouche! J'étais avec les enfants et tout, c'est dur, c'est humiliant quoi. Par exemple aussi, l'émission Streap-tease voulait faire un truc sur Francis, mais je ne la sentais pas. Elle raccrochait à chaque fois qu'elle tombait sur moi... Elle voulait en faire une caricature, tu vois! On a été des garde-fous par moment aussi. On a été la « raison » des luttes ». « Je parle beaucoup de Francis, hein? ». Ce témoignage est appuyé par Elisabeth, la femme d'un paysan interrogé présente à l'entretien mais non-adhérente à la CP : « La Conf' pose question. C'est des machos! C'est comme la femme de José, elle disait « je suis une bonne de paysan » ».

Au-delà de cette manière de soutenir le militantisme des maris, c'est une militance féminine qui est revendiquée. Ce sont les aspects social et humain du militantisme qui sont mis en avant. « Moi j'irai plutôt me bagarrer pour des côtés humains. Je suis plus quelqu'un de social. C'est pas un hasard. Quelqu'un va avoir une merde, je serai là. Ça m'importe plus sûrement. Par exemple, j'étais à fond en 2003 pour le rassemblement pour la sortie de prison de José. Les enfants étaient là aussi. Ça été un super partage avec eux. Mélanie était avec les

artistes, Mathieu au bar... On a vécu des choses avec nos enfants au niveau militant. Tu vois, tu partages avec les gens quand tu es militant. »

Cette militance se traduit au quotidien dans une réflexion générale sur les modes de vie paysans ou domestiques. « Je suis plus dans le quotidien. Par exemple je suis Maire de La Couvertoirade. A la communauté de communes, on est deux femmes maire. Et ben, il faut avancer les choses avec des preuves, il faut tout justifier. Avec les mecs au niveau politique c'est du passage en force. Il faut toujours poser les actes. J'ai aussi travaillé sur l'installation des chiens de berger. »

C'est assez rapidement que la transmission est évoquée dans l'entretien. « Moi je me plais sur l'exploitation. En plus de transmettre à Mathieu ça me motive. Je suis toujours capable de m'émerveiller de tout ici et en plus je l'ai transmis aux enfants. » Mais là encore, c'est par opposition à la CP qu'elle définit son rapport à la transmission. Ce qui est difficile pour moi au niveau de la transmission, ma crainte, c'est de me dire que mon exploitation je vais devoir l'évaluer. Francis il dit je vais transmettre, il faut installer... Moi je veux vivre de mon travail, ce n'est pas de l'argent que je vais voler. Même pour les militants transmettre... c'est toujours dur ! C'est humain. Mais c'est lamentable de la part de la Conf' d'accuser de surévaluer. C'est ça l'une des erreurs de la Conf'. On ne peut pas transmettre aux gens ce qu'on a vécu puisqu'on est partis de rien ! Francis il est mal à l'aise avec ça. »

Mais c'est surtout l'aspect humain et familial de la transmission qui revient tant dans l'entretien qu'au cours de la formation à la transmission. « Quand Mathieu, notre fils aîné a décidé de revenir sur la ferme, ce qui a été une belle surprise! Il reprend pour le lieu et la manière de vivre. Quand il s'est installé il n'avait pas tout évalué le temps nécessaire pour être paysan. Chaque année on emploie un salarié pendant 5 à 6 mois. Camille est venu quelques années mais n'a pas voulu s'associer. Clément qui a tenté le coup chez Noëlle⁵³ est venu l'année dernière et entre en CEFI cette année. D'où mon intérêt pour la formation transmission. »

C'est la place de mère qui est évoquée. « On a la peur d'être entre les mecs et les enfants. En tant que parent tu accompagnes, mais il faut lâcher, ne pas être trop présents. J'ai

⁵³ Une amie de Maryse et participante au cycle de formation *Je transmets*.

envie de rester avec eux [Mathieu et le futur associé], me retirer petit à petit pour leur transmettre les choses en douceur. Il faut qu'ils apprennent. J'ai envie de dire les choses en douceur. Par exemple j'ai envie de leur apprendre la compta. Mathieu il me dit « non mais tu fais ça très bien toi! », mais il faut qu'ils apprennent. La transmission c'est militant parce que c'est accepter de laisser de la place. Tu vois c'est pour ça, moi je comprends les jeunes qui ne veulent plus s'investir comme leur père. Déjà partout où il va Mathieu on lui dit « t'es le fils de Francis ». Bon ben oui, « je suis le fils de Francis » il dit. Du coup Francis il comprend pas pourquoi Mathieu il y va pas mais moi je lui dis « il ira quand t'y seras plus ». Il faut qu'ils laissent la place aussi. Regarde à la Conf' la moyenne d'âge... Du coup, Mathieu il s'investit bien plus aux Bergers du Larzac. » Les inquiétudes de la transmission sont liées au foyer de vie. « C'est déchirant de devoir quitter la maison, aussi pour les enfants⁵⁴. A la retraite moi j'achèterai bien une maison pour la laisser aux enfants après. Là on a deux visions différentes avec Francis. C'est pas juste une exploitation, c'est un lieu. Nos trois filles se poseront volontiers sur le Larzac par la suite. On se rend compte que les trois premiers n'ont que des copains fils et filles de copains à nous! La dernière, née dix ans après les premiers s'est plus ouverte, elle a plein de copains en dehors de notre cercle. »

Quant aux origines de l'installation sur le Larzac comme paysanne et comme militante, Maryse affirme être arrivée sur le Larzac par hasard. « On est arrivés sur le Larzac sans histoires du passé, tout ce qui peut t'empêcher de créer des relations. J'ai fait une formation agricole par hasard. J'avais envie de partir loin de chez mes parents. C'est là que j'ai trouvé le BTS Production animale à Rodez, ça faisais une centaine de kilomètres de chez eux. Pour Francis c'était par passion. On s'est rencontrés là-bas. »

« Francis il dit toujours : *je suis devenu militant parce que je me suis installé ici sinon j'aurai pu être un con !* On est arrivés en 1983 sur une ferme comprise dans le projet d'extension du camp. On a rencontré Robert, un vieux du Larzac qui reprenait l'exploitation de son père. Il cherchait un associé. Jusqu'en 1998 on s'est donc associés avec Robert sur des ruines, tout avait été laissé à l'abandon. On a eu beaucoup de boulot, on a fait que ça... En 1998, on s'est séparés avec Robert. On a divisé l'exploitation en deux intelligemment, de manière à ce que les deux exploitations puissent fonctionner. Robert qui avait des terres

_

⁵⁴ Les terres et les bâtiments appartenant à la SCTL ne peuvent faire l'objet que de baux de carrière pour des paysans. Les paysans retraités doivent laisser la place à d'autres paysans.

familiales a accepté d'y renoncer pour que les fermes aient une meilleure cohérence. Pierre, vingt ans est arrivé pour prendre la suite de Robert. Ça a duré cinq ans, jusqu'en 2004. C'était difficile de laisser de la place, c'était notre truc quoi ! Et puis je pense que la militance de Francis a été incomprise. Moi je suis d'une famille politisée, mon père était maire, alors que Francis non. »

Les observations et les enquêtes accréditent l'idée selon laquelle le milieu paysan et militant de la CP se distingue clairement des agriculteurs a syndiqués rencontrés par ailleurs. D'adhérents à militants, d'agriculteurs de père en fils à néoruraux, de paysans à paysanne, l'écart avec le milieu agricole traditionnel est mis en avant. Les adhérents expliquent leur perception de différences techniques et politiques avec les autres agriculteurs. Ils sont des « petits » par rapport aux « gros » exploitants et savent que leurs intérêts sont défendus par la CP mais tiennent à se tenir à l'écart d'un milieu très éloigné du leur. Les agriculteurs militants aveyronnais et fils d'agriculteurs sont devenus militants. Socialisés de près ou de loin dans un environnement changeant et revendicatif, ils ont saisi les clivages politiques qui s'exprimaient dans l'agriculture et ont choisi leur camp. Les néoruraux du Larzac sont devenus paysans par le militantisme altermondialiste des années soixante-dix. L'agriculture a été un moyen de vivre leur militantisme. Les femmes du Larzac sont des femmes de militants, militantes. Portées par les revendications féministes des années soixante-dix, elles ont évolué dans la contradiction d'un mouvement altermondialiste militant masculin. Elles ne s'impliquent pas dans la militance de la CP mais adhèrent aux idéaux et participent aux formations de l'ADDEAR, ce qui atteste l'idée d'un militantisme CP au féminin.

La contestation des Confédérés porte sur la préservation de la nature et l'autonomie des producteurs dans la poursuite des revendications soixante-huitardes altermondialistes. Notre hypothèse était celle d'un milieu agricole traditionnel enclin à l'acquisition de toujours plus de terres dans une logique capitalistique. Les observations et les entretiens ont confirmé l'anticapitalisme des militants à la CP, ce qui induirait logiquement une inclinaison à la transmission. Il s'agit dans la partie suivante d'analyser comment se traduisent la logique et les mécanismes de transmission chez les militants de la CP.

Chapitre II. Transmettre pour militer ou militer pour transmettre ?

Il s'agira dans la partie suivante d'analyser comment se traduisent la logique et les mécanismes de transmission chez les militants à la CP. Or, nous avons vu que les parcours de militants comme de paysans étaient difficilement saisissables en terme de transmission. Nous avons tenté de déterminer des profils de paysans mais force est de constater le caractère arbitraire des profils de paysans déterminés alors. Nous avons fait le choix de distinguer des manières de s'engager à travers la CP, ce qui ne permet pas, *a priori*, de déduire directement des approches de la transmission.

Section I: Insaisissable transmission

I) La difficulté des entretiens et la pudeur des paysans

Les profils de paysans interrogés tiennent en partie au degré de confiance instauré pendant l'entretien. Avec les paysans du Larzac, la confiance a été immédiate, invitée à dormir et à manger chez eux, les échanges se sont prolongés au-delà de l'entretien formel. Chez d'autres au contraire, chez les paysans adhérents voire chez les paysans militants issus du milieu agricole, les échanges sont restés très cordiaux, dans le cadre bien défini des questions. « Se raconter » a pris des formes très variées chez les paysans interrogés.

Nous avancerions que ce milieu paysan traditionnellement peu enclin à parler de lui a pu freiner les échanges ou les réduire à une somme d'éléments techniques. La position de stagiaire à l'ADDEAR12 portait parfois à confusion pour des paysans habitués à avoir des visites techniciens de la Chambre d'agriculture, des techniciens de la certification en agriculture biologique ou encore des contrôleurs de la PAC. Leur parcours de paysans était alors souvent exprimé en termes d'agrandissement de cheptel, de construction de bâtiment, de choix de cultures pour l'aliment des élevages, d'achat de tracteur ou encore de conversion en bio. A l'inverse, pour les paysans que nous qualifions de militants, les « néo » comme les « héritiers »⁵⁵, le parcours raconté est jonché d'éléments subjectifs, des déclics dans la manière de concevoir l'agriculture, des éléments d'émancipation, de luttes, d'amitiés, de naissances ou encore de rencontres amoureuses.

Or, précisément, la transmission est un acte qui se situe entre les aspects les plus techniques et économiques et les aspects les plus humains et affectifs de la ferme. La difficulté saisir le champ dans lequel elle se situe pour les paysans.

58

.

⁵⁵ BRUNEAU Ivan, *La Confédération paysanne : s'engager à « juste » distance*. Thèse de doctorat de science politique, Nanterre, Université Paris X, 591 pages.

II) Des conceptions différenciées de la transmission

La transmission revêt ainsi une pluralité de réalité. Chez certains, elle est immédiatement abordée avec méfiance, tant elle véhicule des enjeux politiques connus de tous. De la même manière qu'ils se distinguent parfois de la militance à la CP, les paysans adhérents marquent leur distance avec les discours de la CP sur la transmission. Pour certains, la transmission concerne le devenir de la ferme, qu'elle soit démantelée et louée aux agriculteurs voisins, transmise aux enfants ou à un hors-cadre. On pourrait dire que lorsque la transmission est pensée en termes économiques, c'est au plus simple et au plus lucratif que se dirigent les paysans, soit vers une vente des terres à l'agrandissement.

Lorsque la transmission se situe dans le champ de l'affectif, elle n'est pas encore facilement classable car elle produit des effets parfois inverses. Lorsque les paysans sont très attachés à leur terre et au désir de la transmettre comme ils l'ont reçue, ils préfèrent qu'elle reste dans la famille et font tout pour que leur fils la reprenne. Parfois ils ont trop subi leur condition de paysan pour vouloir la transmettre à leurs enfants. Dans ce cas ils décident de transmettre le lieu en héritage, la maison ou les terrains mais démantèlent l'exploitation pour vendre les terres agricoles à différents voisins. Ou bien ils recherchent un hors cadre à qui transmettre. Dans ce cas, c'est souvent pour remplacer le conjoint qui est un peu plus âgé que l'épouse dans le cadre d'une association agricole. La donnée économique pallie la donnée affective.

Mais ces éléments d'analyse ne permettent pas de répondre à notre problématique. Avec une telle diversité dans les perceptions, il est peu aisé d'évaluer la part de militance dans la transmission. Il est alors nécessaire de s'intéresser aux tenants et aux aboutissants de la transmission afin de comprendre si, dans les faits, même si cela n'est pas évoqué en tant que tel dans les discours, la transmission est préparée très soigneusement.

III) Lexique militant ou déperdition idéologique dans l'acte ?

Le mot transmission est clairement porté par une catégorie restreinte des acteurs du développement rural. Il suffit d'effectuer une rapide recherche internet pour se rendre compte que c'est le réseau des « paysans de gauche » qui se saisissent de la thématique : ADEAR, CP, Terre de liens, AFOCG, AFIP⁵⁶... Le recours à la notion de « transmission » se pose ici comme un enjeu théorique visant à dépasser les approches binaires patriarche/héritier émanant des logiques de domination masculine, pour promouvoir une approche sur le temps long. Le processus de la transmission est inachevé et inachevable parce qu'il repose sur des logiques d'interdépendance entre les dons et les dettes entre les repreneurs successifs. Dominique Jacques-Jouvenot affirme qu'on ne désigne pas simplement par tradition l'aîné mâle pour reprendre la ferme. On attribue progressivement une place à celui ou celle qui semble nous apparaître comme le ou la plus apte à rester suffisamment attaché à ce qui lui sera transmis pour faire preuve à son tour d'attachement à transmettre la chose à un successeur qui saura s'y attacher. Chez nos « héritiers » interrogés, Jean-Paul, qui a repris la ferme familiale à 15 ans explique qu'il a repris alors que c'est son frère « qui était le favori. Mais il avait fait trop d'études pour rester sur la ferme! C'est pour ça que je suis resté. »

Au cours de la formation à la transmission, Dominique Lataste, le sociologue, posait les questions suivantes au sujet du repreneur : Peut-il reprendre ? Veut-il reprendre ? Saura-t-il reprendre ? Sera-t-il prêt au bon moment ? Est-ce culturellement logique qu'il reprenne ? Att-il un(e) conjoint(e) en mesure de le soutenir et de l'aider dans cette vie ? Aura-t-il le souci de et la compétence pour transmettre à son tour ? Etc. Tant de questions auxquelles le cédant devra parvenir progressivement à trouver des réponses pour identifier et désigner celui ou celle qui pourrait alors lui succéder. Cette interdépendance implique systématiquement trois générations d'individus, ce qui ne permet jamais à l'acte de transmission de prendre fin suivant la logique du don. Si le repreneur ne transmet pas à son tour, cette chaine est rompue il risque alors l'ostracisme social pour sa « trahison ». Les interactions durant lesquelles se

_

⁵⁶ AFIP: Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives rurales.

joue la transmission sont donc avant tout des stratégies de désignation durant lesquelles « le cédant choisit son successeur pour augmenter les chances de se pérenniser en lui »⁵⁷

Section II: Le temps de la transmission

I) Le choix de l'élu

On connait en effet un certain nombre d'échecs de transmission alors même que les deux parties sont volontaires pour céder et pour reprendre. L'interaction entre le cédant et le repreneur est donc décisive. La transmission n'est pas seulement le moment de passation entre le cédant et le repreneur, c'est l'aboutissement d'un long processus chargé d'histoires et de mémoires, de désignation et d'appropriation qui s'inscrit dans un temps long : c'est le temps de la transmission⁵⁸.

On commence à parler de « reprise » dans les années 1970, ce qui permet de ne plus seulement considérer la transmission comme un acte vertical mais comme un acte intergénérationnel. Dans des logiques tout à la fois économique, familiale symbolique et anthropologique, le repreneur est le fils, qu'il soit biologique ou symbolique. Le choix du repreneur s'apparente au « choix de l'élu »⁵⁹. Idéalement, les cédants visent une transmission dans le cadre familial pour permettre la circulation du patrimoine. C'est la reproduction familiale dont parle Pierre Bourdieu⁶⁰. L'un des enfants est désigné comme « héritier-successeur », dans la mesure où il partage le même sang, il est de sexe masculin et son âge d'entrée dans la vie active correspondrait au départ à la retraite de son père.

Or, depuis le début des années 2000, sur environ 30 000 départs à la retraite par an, 10 000 à 12 000 n'ont pas de successeurs. La proportion des installations hors-cadre familial

⁵⁷ JACQUES-JOUVENOT Dominique et VIEILLE MARCHISET Gilles (dir.), Socio-anthropologie de la transmission, 2012, Paris, L'Harmattan, p. 26

⁵⁸ JACQUES-JOUVENOT Dominique et SCHEPENS Florent, *Le choix de l'élu : socio-anthropologie des repreneurs*, aux premières journées George Doriot les 16 et 17 mars 2006 à Deauville

⁶⁰ BOURDIEU Pierre, *Stratégies de reproduction et modes de domination*, Actes de la recherche en sciences sociales, n°105, décembre 1994, p. 3-12.

représente environ trente pourcent des installés. D'un point de vue anthropologique, le schéma de la transmission hors-cadre familial cherche à se calquer sur une transmission familiale. Il s'agit de choisir un repreneur compétent qui ne dilapidera pas l'héritage du cédant et de ses aïeux. Celui qui a une ascendance agricole a donc la priorité puisque l'on baigne dans l'imaginaire dans lequel la compétence circule avec le sang. La négociation s'apparente alors à celle d'une transmission familiale et non à une simple transaction libérale classique. Le cédant continue à travailler sur l'exploitation, comme il aurait pu le faire pour son fils. Le repreneur choisi n'est pas toujours le plus offrant, et c'est une relation presque familiale qui s'établit : aide sur l'exploitation, garde des enfants... Ce n'est pas d'économie économique dont il s'agit mais d'économie de la réciprocité. Construire un lien de filiation, s'il n'existe pas déjà entre le cédant et le repreneur, serait alors le moyen le plus sûr d'assurer la pérennité du patrimoine et de rembourser sa dette aux ancêtres. Cela nécessite que le cédant accorde sa confiance au repreneur, et que le repreneur sache rassurer le cédant. Une interaction affective doit se créer pour que l'émulsion prenne.

Transmettre et reprendre engage anthropologiquement le cédant et le repreneur. Dans un système d'obligation, celui qui reçoit sait qu'un jour il devra rendre à son tour, car le patrimoine est inscrit dans une économie de la réciprocité. Pour le pérenniser, on construit des obligés via le don. Le donateur doit pour cela choisir le receveur qui acceptera de poursuivre ce même objectif en choisissant à son tour un repreneur...

II) La transmission comme construction sociale : la désignation d'une place

Transmettre vient du latin *transmittere* qui signifie « envoyer par-delà, transporter, faire passer ». Il est composé de *trans*- « au-delà » et de *mittere* « envoyer ». Dans la continuité de l'approche de Mauss, la transmission s'inscrit clairement dans l'économie du don. Celui qui reçoit, l'héritier, est avant tout un endetté contraint de trouver un repreneur à qui rendre ce qui lui a été confié. L'essentiel se joue en amont et en aval dans les relations entre les individus et non dans le moment de la transmission. La transmission est donc envisagée comme un processus long constitué d'un ensemble de relations durant lesquelles se

joue le choix du successeur. La transmission ne se réduit à un passage de flambeau entre le père et un fils désigné par sa place dans la fratrie. Au-delà des codes et des normes sociales, la construction sociale du repreneur est déterminante⁶¹. Alors que la socialisation ne se passe qu'entre deux acteurs, le socialiseur et le socialisé, la transmission, elle, s'inscrit dans une histoire générationnelle qui en nécessiterait au moins trois : celui ou celle qui transmet, celui qui reçoit et celui qui recevra. La chose transmise évolue nécessairement entre l'avant et l'après transmission. Elle se transforme et prend à chaque étape de la transmission une valeur plus forte puisqu'elle porte une histoire familiale.

Pour que la ferme soit préparée à être transmise, il faut que le cédant soit prêt à laisser de la place à son successeur. Si la transmission suppose l'évolution du bien, le paysan *a* syndiqué qui veut que son fils prenne la suite n'est pas prêt à le laisser s'approprier la ferme. C'est en quelque sorte une délégation de tâches, mais elle ne va pas « au-delà ».

« Au-delà » de la chose reprise, les terres, les bâtiments agricoles, le cheptel, la maison, etc., ce qui est transmis, c'est avant tout une place, un rôle de successeur. La capacité du jeune à reprendre la ferme est évaluée par le cédant tout au long du processus de transmission. Le cédant s'assure que son favori est en cours d'acquisition d'un certain savoirfaire pour pouvoir endosser le rôle pour lequel il a été préparé. Le cédant jauge aussi le potentiel du repreneur pour acquérir un savoir-être, c'est-à-dire être capable de se conduire comme un héritier soucieux de reprendre, valoriser puis transmettre l'héritage à son tour, ce qui conditionnera une transmission réussie. La désignation du successeur s'inscrit donc dans un temps long où savoir, savoir-faire et savoir-être se confondent. La transmission est composée du temps durant lequel le cédant teste la capacité du repreneur à assumer une telle dette.

La construction sociale du repreneur est une analyse qui ne permet pas de traduire la teneur militante de l'acte de transmettre. Cette construction a été perceptible tant chez les agriculteurs a syndiqués que chez les paysans militants. La nuance que l'on pourrait apporter c'est que chez les moins militants de notre panel, cette désignation semble être l'apanage du cédant qui cherche à maîtriser le plus possible la situation. Chez les plus engagés à la CP sur

63

_

⁶¹ JACQUES-JOUVENOT Dominique et VIEILLE MARCHISET Gilles (dir.), 2012.Socio-anthropologie de la transmission. Paris, L'Harmattan.

la question de la transmission des terres agricoles, c'est le choix du fils qui est valorisé. Il ne faut pas que la transmission soit subie.

III) Une vocation de génération en génération 62 ?

Finalement, il s'agit de comprendre pourquoi et comment se fait la transmission agricole dans un contexte de dévaluation des modes de vie ruraux et d'allongement des études et de baisse d'attractivité du salariat. La transmission familiale se fait dans le registre vocationnel⁶³. C'est le cas de nombre de nos cédants qui ont été déstabilisés par le questionnement de leur entrée dans le milieu agricole. On constate bien souvent que c'est le registre de la subjectivité qui prévaut : « j'étais celui qui », « j'étais le petit dernier », « j'étais celui qui n'avait pas fait d'études », « j'étais celui qui restait »... Dans la logique de désignation, le successeur va développer son goût pour le métier et reprendre la ferme. L'un de nos héritiers militants avoue même avoir pris la place de son frère, pourtant favori parce qu'il n'avait pas fait d'études. Cette vocation conditionne la reprise, et elle est motivée par sa concordance avec la position du repreneur sur le marché du travail. Le développement et l'affirmation du goût permet aux héritiers de parler de la reprise comme d'une véritable vocation et de l'aboutissement d'un projet de vie. On observe alors que très peu de femmes dans ce système. Le rang dans la fratrie a un rôle majeur. L'aîné est favorisé mais c'est l'écart d'âge qui est privilégié par rapport au moment où les parents prennent leur retraite. Le passage par des études agricole peut favoriser la reprise. Tous ces critères sont des conditions nécessaires mais non suffisantes à la reprise.

La transmission s'inscrit dans un temps long, un temps nécessaire pour que la vocation mûrisse à travers tous les tiraillements existants. On se retrouve dans le registre du choix et de l'intérêt, l'héritier devenant alors le « repreneur », un entrepreneur qui reprend pour son compte l'exploitation familiale. Le lexique vocationnel traduit la reproduction en termes de réalisation personnelle et de projet individuel avec les nécessaires hésitations qui

⁶² BESSIERE Céline, *De génération en génération. Arrangements de famille dans les entreprises viticoles de Cognac*, Paris, Editions Raisons d'Agir, janvier 2010, pp 26-29

⁶³ BESSIERE Céline, *De génération en génération. Arrangements de famille dans les entreprises viticoles de Cognac*, Paris, Editions Raisons d'Agir, janvier 2010, pp 33-37

l'accompagnent. L'affirmation, voire la revendication de la vocation est d'autant plus forte que le maintien économique de l'exploitation est incertain. Ce changement de registre reflète l'évolution des valeurs dominantes produites par l'école et l'individualisme, la méritocratie, la volonté individuelle, le projet de vie, etc. Dans les ADEAR comme chez les adhérents de la CP, on utilise le terme « reprendre » plutôt qu'« hériter ».

Les propos sont prudents et les hésitations des potentiels repreneurs et cédants sont marquées. Le registre de la vocation intervient seulement au moment de la reprise parce que le goût est formé par une certaine socialisation. Chez Serge, l'héritier militant qui a transmis à ses deux fils parle de son fils qui a « tout fait comme son père ». La même passion pour les concours bovin avec les Blondes limousines, la même passion de l'élevage ovin, le même attachement à la ferme, la même expérience de cinq ans comme contrôleur laitier... Le fils aîné s'étant destiné rapidement à de longues études, les deux derniers, eux, ont été préparés à l'idée de reprendre la ferme. Alors que pour le cadet la vocation semblait être présente depuis toujours, le benjamin s'est déclaré plus tard et sa décision a semble-t-il été accélérée par le départ anticipé de son père à la retraite.

L'allongement des études, l'obligation de faire des stages en dehors de la ferme familiale ouvrent les potentiels héritiers à d'autres possibilités. Nous avons pu entendre plusieurs témoignages de cédants qui attendent, espèrent toujours que leur fils reprenne la ferme alors qu'ils travaillent ailleurs. Leurs pères les décrivent comme tiraillés entre leur travail actuel, confortable, et l'attachement à la ferme familiale, plus risqué. Aussi, le fils de Gérard, hésite à 42 ans à reprendre une ferme désormais peu viable parce qu'il rechigne, selon lui, à faire des emprunts à la banque. Chez Bernard, qui a hérité de sa ferme familiale depuis le XVIIème siècle, on espère toujours que le fils aîné reprenne à son tour la ferme. « En attendant », à 68 et 65 ans, Bernard et Marguerite entretiennent la ferme et espère un montage complexe qui permettrait que leur fils reprenne. Ils envisagent de passer de leur élevage bovin et porcin à une production essentiellement céréalière ce qui demanderait moins de présence sur la ferme à leur fils habitant Aix-en-Provence. Toutes les solutions semblent être envisagées pour que la succession familiale soit aménagée des parcours hésitants longtemps et du temps de latence entre la fin des études et la reprise de la ferme.

La transmission ne se fait pas dans les mêmes dispositions selon la taille et la rentabilité de l'exploitation, bourgeoise, industrielle ou paysanne. Les conditions matérielles ne sont pas les mêmes. Les potentiels cédants réfléchissent à leur transmission en termes de reprenabilité. Lors de la formation à la transmission, Jean-Paul qui a hérité d'une ferme familiale et qui voudrait transmettre à un hors-cadre familial comme il a reçu, se demandait si « on ne l'envoie pas au casse-pipe le jeune ». Claude a trop subi la reprise de la ferme à la mort de son père pour payer les études de ses sœurs qu'il n'envisage même pas transmettre le fardeau à ses deux enfants :« eux ils travaillent. Ça vaut pas le coup une ferme. C'est sept jours sur sept, c'est difficile et ça ne gagne rien. Les enfants qui ont vu leurs parents trimer n'ont pas envie de reprendre. Il faut faire envie.». Aimé et Elisabeth ont la fierté de dire que leurs deux enfants vivent à l'étranger avec une compagne ou un compagnon étranger. « Très tôt on les a envoyés loin pour voir d'autres choses ».

L'univers des paysans s'est ouvert aux autres professions. On observe la mise en concurrence du mode de vie « salarié » avec le mode de vie « paysan » qui se perpétue, même après l'installation sur la ferme. La professionnalisation du travail agricole, soit l'encadrement de la formation par une école, la réalisation de stages, la validation par le diplôme, ou encore par l'obtention de la DJA, rapproche le jeune d'un travail salarié. Scolarisés, les jeunes fils d'agriculteurs passent, comme les autres jeunes, par une étape similaire à la vie étudiante. De plus, l'entourage, les frères et sœurs et les compagnons et compagnes sont souvent euxmêmes salariés. L'organisation du rythme de la ferme autour de la vie salariée et citadine est de plus en plus commune. Les horaires, le rythme de la semaine, l'habitat du jeune couple sont influencés par le rythme salarié. L'ouverture est clivante chez les agriculteurs. Alors que chez les moins militants des agriculteurs rencontrés la valeur du travail reste majeure, chez les plus militants, surtout les « néo », le temps libre est revendiqué comme condition sine qua non de la bonne santé de la ferme et du travailleur. Alors que Denis affirme avec fierté de se lever la nuit pour voir ses vaches et vouloir le faire et observer son fils le faire jusqu'à sa mort, Claudia du Larzac revendique son organisation via un groupement d'employeurs qui lui permet d'embaucher un salarié quelques semaines dans l'année tout en lui permettant avec d'autres paysans de lui garantir un temps plein annualisé. Ces semaines de congé lui permettent, dit-elle, de « souffler ». Jean-Paul lui aussi s'insurge contre « tous ses agriculteurs qui disent que pour être un bon paysan il ne faut faire que ça, ne pas avoir de temps mort ». Par ailleurs, cette « bonne pensée paysanne » est perçue par Maryse comme particulièrement hypocrite venant d'hommes qui ont souvent su conserver du temps pour la chasse pendant que Madame gardait la ferme. Il semble ainsi que la volonté de s'ouvrir aux autres professions soit bien idéologique. Entre la valorisation des expériences « à l'extérieur » des potentiels repreneurs et au contraire la volonté presque réactionnaire de choisir le fils qui n'est pas parti et qui a arrêté ses études après le bac, contre la fille qui a « touché le chômage », il y a bien une rupture idéologique.

Section III: Accepter d'être endetté ou s'entêter à transmettre

I) La rupture de la chaine de transmission : les pressions actuelles

Certains des paysans rencontrés, ceux que nous avons classés parmi les moins militants, voire les agriculteurs *a* syndiqués semblaient accepter leur « insolvabilité ».

Les quatre agriculteurs non-syndiqués n'étaient pas dans une perspective de transmission. Il semblait acquis pour eux qu'aucun successeur ne sera en capacité d'endosser le rôle dans le contexte actuel. Nombreux sont ceux qui ne croient pas à une reprise et semblent avoir accepté, en même temps, que leurs enfants soient partis faire autre chose de leur vie et de démanteler la ferme à leur départ. Cette attitude a aussi été observée chez les paysans syndiqués. Souvent, ils étaient heureux que leurs enfants puissent choisir un autre métier et une autre vie que dans une campagne aveyronnaise qu'ils jugent vouée à la désertification. D'autres fois ils vivent leur départ comme une trahison. Mais dans les deux cas, ils partent du postulat qu'aucun jeune ne veut vivre du travail de la terre, que c'est un travail difficile auquel les nouvelles jeunesses privilégiées ne veulent pas s'astreindre. Dans cette mesure, les paysans ne cherchent pas à transmettre leur ferme. Pour un agriculteur non-syndiqué, la transmission de sa ferme à ses enfants supposait l'évolution de l'élevage bovin vers de l'accueil pédagogique et de la viticulture. Mais les projets de sa fille sortaient

tellement du milieu qu'il avait connu agriculteur qu'il ne pouvait l'accepter. C'était déjà trahir sa dette. Il préférait « faire tout péter que ce soit eux qui bousillent tout le travail ».

La question de la transmission, de ce que l'on transmet et comment, se complique au sein d'une modernité plurielle, fragmentée et changeante. « D'une modernité où la prévalence du présent et de l'événement produisent en même temps les appels à la continuité, à la durée et à la mémoire. Nos sociétés se trouvent devant un défi de transmission d'une complexité sans précédent »⁶⁴. « Le problème de la transmission, en matière culturelle aussi bien que religieuse, n'est pas d'abord un problème d'inadaptation des techniques pédagogiques utilisées pour « faire passer » un stock de connaissances : il est structurellement lié à l'effondrement des cadres de la mémoire collective qui assurait à chaque individu la possibilité d'établir un lien entre « ce qui vient d'avant » lui et sa propre expérience présente »⁶⁵.

II) La Confédération paysanne, s'engager à « juste » distance⁶⁶

Justement, comme la majorité des agriculteurs interrogés, à l'exception des paysans du Larzac et des paysans héritiers proches de la CP, les échanges ont été écourtés pour une raison qui nous semble alors constitutive de la problématique de la transmission. Nous avons évoqué une certaine pudeur des agriculteurs appartenant à un milieu peu loquace. Mais il semble que cette retenue observée pendant les entretiens soit également due à la conscience de faire partie d'un monde à part. En tant que stagiaire, nous étions souvent questionnée sur notre origine et notre lien avec le milieu paysan. Le fait de ne pas être « du cru », de faire des études, d'être

⁶⁴ GRAND'MAISON Jacques, BARONI Lise et GAUTHIER Jean-Marc, *Le Défi des générations. Enjeux sociaux et religieux du Québec d'aujourd'hui*, Éditions Fides, Cahiers d'études pastorales, n° 15. 1995, 496 pages.

⁶⁵ HERVIEUX-LEGER Danièle in GRAND'MAISON Jacques, BARONI Lise et GAUTHIER Jean-Marc, Le Défi des générations. Enjeux sociaux et religieux du Québec d'aujourd'hui, Éditions Fides, Cahiers d'études pastorales, n° 15.1995, 496 pages.

⁶⁶ BRUNEAU Ivan, *La Confédération paysanne : s'engager à « juste » distance*. Thèse de doctorat de science politique, Nanterre, Université Paris X, 591 pages.

récemment arrivée en Aveyron marquait une distance avec les agriculteurs, comme si toute une somme d'informations ne pouvaient pas être comprises. La difficulté du travail, la désertification des campagnes, la difficulté de sortir un salaire, la perspective de retraites minimales... Comme si le fait d'être novice dans le milieu agricole induisait une impossibilité de comprendre les enjeux de la thématique de la transmission : « vous, vous n'avez pas connu comme on était nombreux à la CUMA », « vous savez quelle retraite on aura ? Si on ne loue pas nos terres ça sera difficile », « les jeunes ils veulent des weekends, des congés... le métier de paysan c'est tous les jours », etc. Mais le plus souvent, c'est par des sous-entendus insinuant notre naïveté qui était percevable : « non, ici on ne peut pas faire autre chose. Il y a un atelier de bovin qui fonctionne, cette terre est une terre pour des cornues, on ne peut pas imaginer autre chose, non. »

A l'inverse, avec les paysans militants de la CP interrogés, la pédagogie était une valeur appuyée. De l'explication du choix de la race bovine pour telle appellation d'origine contrôlée à l'explication des démarches PAC, des choix de convertir sa production en bio à ses choix personnels de vie, les paysans n'hésitent pas à créer du lien à travers des références ou des valeurs communes. Le recul qu'ils ont sur leur profession, soit pour l'avoir remise en question après la reprise de la ferme familiale, soit pour l'avoir contestée en s'installant leur permet de se positionner « contre » ou différemment. Un pied dans la profession, un pied en dehors, une preuve d'ouverture en somme.

III) Au-delà des normes

Les ADEAR, les CIVAM, *Terre de Liens*, toutes ces structures alternatives, si ce n'est militantes, cherchent précisément à reproduire les conditions qui rendent possibles la transmission. L'accès au foncier, la transmission de parts sociales, la bonne entente voire l'adoption du repreneur par les cédants sont autant de préoccupations techniques qui tendent à reléguer au second plan les revendications politiques. Lors d'une formations à la transmission ce sont bien plus les aspects techniques, sociaux et humains que les revendications politiques qui sont observables. Mais alors, justement, cette lecture de la transmission comme d'un mécanisme sociologique ou technique ne nous permettrait-elle pas de parler de déperdition

idéologique dans la manière d'aborder la transmission ? Ce qui nous pousserait à infirmer l'hypothèse de la transmission comme acte militant ?

Il semble que la teneur militante de l'acte de transmission se situe dans le décalage, et non dans la confrontation comme nous l'avions imaginée. Nous avons compris combien les déterminants sociologiques liés au contexte économique agricole conditionnent la manière de transmettre, ou de ne pas transmettre sa ferme. Ce premier constat écarterait l'hypothèse de la transmission comme acte militant. Dans les discours, nous avons entendu des bribes d'idées de la CP, des principes fièrement énoncés, à commencer par celui du refus de vendre à l'agrandissement. Mais dans les pratiques, il semble que lorsqu'il y a transmission familiale, peu de propos militants sont recensés. D'abord parce que dans le panel interrogé, la plupart de ceux qui sont concrètement engagés dans le processus transmettent à leur fils. Or, la transmission de l'exploitation dans le cercle familial reste un acte tout à fait conventionnel dans le milieu agricole.

Là où les cédants militants, pères et mères, se distinguent de la convention, c'est dans leur pratique de la transmission. Ils participent à des formations, tentent de faire de la place à leur fils repreneur, s'associent plus qu'ils ne délèguent. Ils refusent d'être des patrons et de parler de propriété privée, ce que revendiquent les agriculteurs a syndiqués rencontrés. D'autre part, les cédants militants dérogent à toute règle d'aînesse ou d'unique héritier. Alors que traditionnellement, dans le milieu agricole seul l'un des membres de la fratrie peut développer la vocation de reprise ce qui engendre signifie l'abandon des autres. La place sur le tracteur est déjà prise, avec le monopole de la vocation. Le premier à ouvrir ses droits sur l'exploitation est le premier à se proclamer intéressé par le métier. Par cette déclaration, il disqualifie l'intérêt et l'attirance de ses frères pour la reprise. Dans cette conception de l'exclusivité de la reprise, l'un de nos retraités militants se distinguait clairement. Le fils cadet de Serge est décrit par son père comme l'héritier de toujours, ressemblant à son père en tous traits, jusque dans le goût pour les concours de vaches et dans son expérience salariale. Pour autant, ça n'a pas discrédité la volonté tardive du benjamin de s'installer lui aussi sur la ferme. Bien que la ferme ne fût dimensionnée que pour un seul revenu, ils ont modifié leur activité et récupéré des terres pour leur permettre de s'installer ensemble, en GAEC. Serge précise que c'est une discussion entre les deux frères qui a déterminé leur décision, immédiatement soutenue par les parents. La notion de compétition habituellement présente sur le sujet est rarement évoquée chez les cédants militants dans la manière d'envisager leur succession. A l'inverse, lorsqu'ils évoquent leur propre reprise, les cédants non-militants voire adhérents parlent bien de la place qu'ils ont dû défendre. La femme de Denis précisait lors de l'entretien qu'il avait obtenu la ferme parce que « c'était le petit dernier » et qu'avec « un frère qui était maçon et une sœur, il suffisait de les pousser un peu dehors ».

Les cédants militants qui n'ont pas de descendance ou qui ne transmettent pas à leurs enfants mais qui cherchent à transmettre à un hors-cadre familial sont clairement dans une démarche décalée par rapport aux normes sociales agricoles. Ils ne sont pas dans une démarche de transmission du patrimoine, mais dans une posture de maintien du travail de la terre. Ils se défendent d'en être les propriétaires et se fondent sur des valeurs philosophiques et politiques anti capitalistes et anti patriarcales. Les cédants qui se projettent dans une transmission à « un ou une jeune » se distinguent déjà en dehors des normes sociales agricoles patriarcales.

Aussi, si la transmission fait consensus à travers les mouvances politiques, ce n'est que par le mot. La Chambre d'agriculture, la FNSEA, la CP, tous peuvent évoquer ou promouvoir la transmission. Pour autant, dans la manière de se saisir et de concevoir la transmission, les approches se divisent considérablement.

Conclusion

La question crispe, enthousiasme mais elle ne laisse pas indifférent. Les agriculteurs adhérents perçoivent la transmission à travers les discours de la CP qui enjoint à transmettre sa ferme à un jeune, son enfant ou un hors-cadre familial. *Trois petites fermes valent mieux qu'une grande*⁶⁷. Mais souvent, ces paysans-là se sont désolidarisés à la fois du milieu agricole dominant en adhérant à la CP et à la fois de la CP. En fin d'une vie souvent subie et isolée, ils n'arrivent pas à se mobiliser pour transmettre leur ferme. Les agriculteurs non adhérents sentent avec un certain malaise que la transmission à laquelle ils se préparent, celle qui agrandira leur voisin n'est pas celle qui est promue par la CP. Soit ils transmettent à leur fils, soit ils démantèlent leur ferme. Les paysans militants de la CP, héritiers ou « néo », femmes et hommes, avec ou sans enfants portent tous l'idée du devoir de transmettre, du devoir de lutter contre l'agrandissement des fermes, contre l'industrialisation et la disparition des terres agricoles.

Ce qui est clivant dans les manières d'aborder la transmission, c'est le rapport à la mémoire. Là où les agriculteurs non-militants se sont sentis dépossédés de leur passé, les paysans militants cherchent au contraire à se le réapproprier et à le faire vivre. Cette difficulté à se situer perçue chez les agriculteurs non-militants explique la difficulté qu'ils ont eue à se raconter. Ne sachant plus, dans ce monde agricole mouvant, influencé par le monde extérieur, et destitué de ses caractéristiques les plus spécifiques, quelle identité agricole porter. Dans les projets de reprise de fermes, les jeunes non-issus du milieu agricole s'approprient avec force la mémoire et les pratiques paysannes du passé. Nombreux sont ceux qui réintroduisent les races rustiques, les variétés anciennes et qui cherchent à apprendre à manier la traction animale abandonnée depuis la mécanisation de l'agriculture. Le « maintien » — de l'agriculture paysanne, des campagnes vivantes, des terres agricoles — tant porté par les militants de la CP est bien idéologique et se situe radicalement contre la pensée agricole dominante. Sylvie Brunel illustrait récemment cette pensée dominante dans un article du

_

⁶⁷ Annexe 7: Trois petites fermes valent mieux qu'une grande

Monde en Avril dernier⁶⁸: « La colère gronde dans les campagnes françaises. Affrontements autour du barrage de Sivens, appels à ne plus consommer de viande, dénonciation des OGM et de la culture du maïs, critique de la « mauvaise » agriculture (dite « productiviste ») contre le « bon » bio... les paysans n'en peuvent plus de toutes les accusations qu'ils entendent à longueur de journée. [...] Beaucoup de Français refusent de voir la réalité en face et se bercent d'une vision passéiste et erronée des campagnes. Ils sont en train de décourager le monde agricole. »

Nous avons par ailleurs conscience du caractère modeste de ce travail. Modeste par l'aspect nécessairement restreint de la recherche, ce travail est potentiellement chargé de biais géographiques, sociaux et culturels et économiques. Force est de reconnaitre enfin, probablement, l'influence des enjeux d'une militance personnelle. Cette année d'immersion en terres militantes a coïncidé avec la maturation d'un engagement personnel. Il s'agissait, sous le couvert de la question ciblée sur le militantisme paysan, d'explorer la fascination que constitue le questionnement inlassable sur l'origine de l'engagement. Aussi, c'est comptetenu de toutes les influences sous-jacentes que nous affirmons que c'est bien le choix d'une vision de l'agriculture qui détermine le rapport à la transmission. Le choix idéologique de l'identité agricole par laquelle se positionnent les nouveaux arrivés leur permet de s'inscrire dans une lignée tout en en redéfinissant les pratiques. La transmission est un processus fondamentalement initiatique, dans lequel l'appropriation et la continuation de la mémoire sont essentielles.

« Lorsqu'elle est vraiment vivante, la mémoire ne contemple pas l'histoire, mais elle incite à la faire. Davantage que dans les musées, où la malheureuse s'ennuie, la mémoire est dans l'air que nous respirons. Et, dans l'air, elle nous respire.

Elle est contradictoire, comme nous. Elle n'est jamais au repos. Elle change, avec nous. Au fur et à mesure que les années s'écoulent, et que nous changeons, le souvenir de ce que nous avons vécu, vu et écouté change également. Et souvent, il nous arrive de loger dans

⁶⁸ Annexe 8 : BRUNEL Sylvie, *Les agriculteurs ne sont pas des pollueurs empoisonneurs*, Le Monde, 28 avril 2015, disponible sur http://www.lemonde.fr/idees/article/2015/04/28/les-agriculteurs-ne-sont-pas-des-pollueurs-empoisonneurs_4624412_3232.html#CFFC46fIT8Vv1FbY.99>

la mémoire ce que nous désirons y trouver, à l'instar de la police lors des perquisitions. La nostalgie, par exemple, si savoureuse, qui prodigue avec tant de douceur la chaleur de son abri, est, elle aussi, trompeuse. Ne nous arrive-t-il pas, à maintes reprises, de préférer le passé que nous inventons au présent qui nous défie, et à l'avenir qui nous fait peur ?

La mémoire vivante n'est pas née pour servir d'ancre. Elle a plutôt vocation à être une catapulte. Elle ne veut pas être havre d'arrivée, mais port de départ. Elle ne renie pas la nostalgie, mais elle lui préfère l'espoir, ses dangers, ses intempéries. Les Grecs pensaient que la mémoire était fille du temps et de la mer ; ils n'avaient pas tort. »⁶⁹

-

⁶⁹ GALEANO Eduardo, *Mémoires et malmémoires*, Le Monde Diplomatique, Août 1997, p.3. Disponible sur http://www.monde-diplomatique.fr/1997/08/GALEANO/4916

Sources

Thèses et enquêtes.

BRUNEAU Ivan, *La Confédération paysanne : s'engager à « juste » distance*. Thèse de doctorat de science politique, Nanterre, Université Paris X, 591 pages.

STAHL Evelyne, *Des pierres sur le chemin, Coup de projecteur sur le monde agricole*, 2013. Enquête réalisée dans le cadre d'un mandat électif à la mairie de Saint-Laurent-d'Olt.

Ouvrages.

BESSIERE Céline, De génération en génération. Arrangements de famille dans les entreprises viticoles de Cognac, Paris, Editions Raisons d'Agir, janvier 2010.

GIONO Jean, *Le Poids du Ciel*, Récits et essais, Gallimard, (Bibliothèque de la Pléiade n° 351), 1989

GIONO Jean, *Lettre aux Paysans sur la pauvreté et la paix*, 1938, Récits et essais, Gallimard, (Bibliothèque de la Pléiade n° 351), 1989

GRAND'MAISON Jacques, BARONI Lise et GAUTHIER Jean-Marc, *Le Défi des générations. Enjeux sociaux et religieux du Québec d'aujourd'hui*, Éditions Fides, 1995, 496 pages. Collection : Cahiers d'études pastorales, n° 15.

JACQUES-JOUVENOT Dominique, *Choix du successeur et transmission patrimoniale*, 1997, Paris, L'Harmattan.

JACQUES-JOUVENOT Dominique et VIEILLE-MARCHISET Gilles (dir.), *Socioanthropologie de la transmission*, 2012, Paris, L'Harmattan.

Articles.

BOURDIEU Pierre. Stratégies de reproduction et modes de domination, Actes de la recherche en sciences sociales, n°105, décembre 1994, p. 3-12.

BRUNEL Sylvie, *Les agriculteurs ne sont pas des pollueurs empoisonneurs*, Le Monde, 28 avril 2015, disponible sur http://www.lemonde.fr/idees/article/2015/04/28/les-agriculteurs-ne-sont-pas-des-pollueurs-empoisonneurs_4624412_3232.html#CFFC46fIT8Vv1FbY.99

GALEANO Eduardo, *Mémoires et malmémoires*, Le Monde Diplomatique, Août 1997, p.3. Disponible sur http://www.monde-diplomatique.fr/1997/08/GALEANO/4916>

GILLET Marie, *Analyse sociologique des transmissions dites hors cadre familial des exploitations agricoles*, Économie rurale. Agricultures, espaces, sociétés, n° 253, septembre-octobre 1999, pp. 87-90.

GILLET Marie et JACQUES-JOUVENOT Dominique, "L'agriculture en Franche Comté: un métier patrimonial rediscuté", Etudes rurales, n°159-160, juillet-décembre 2001, pp.111-128.

HERVIEUX-LEGER Danièle, *La transmission des identités religieuses*, Mars/Avril/Mai 2002, hors-série n° 36 - Qu'est-ce que transmettre ?

LATASTE Dominique et CHIZELLE Brigitte, Ruptures de négociation dans le processus de transmission-reprise hors cadre familial (HCF), Pour, 2013/1, pp. 33-50

MAYER Nonna, *Une filière de mobilité ouvrière : l'accès à la petite entreprise artisanale et commerciale*, Revue Française de Sociologie, vol. XVIII, 1977, pp. 25-45.

MISCHI Julian. et RENAHY Nicolas., *Pour une sociologie politique des mondes ruraux*, Politix 2008/3, n° 83 , pp. 9-21.

Sites.

AFOCG, *Autonomie et anticipation par la maîtrise de votre comptabilité et de votre gestion*, [en ligne] Disponible sur http://www.afocg.fr/>, consulté en 2015.

AGRICULTURE PAYSANNE, *Fadear, Réseau de l'agriculture paysanne* [en ligne] Disponible sur http://www.agriculturepaysanne.org/, consulté en 2015.

AVEYRON BIO, *Promotion de l'agriculture biologique en Aveyron* [en ligne] Disponible sur http://www.aveyron-bio.fr/, consulté en 2015.

CIVAM, *Fédération nationale des Civam - campagnes vivantes* [en ligne] Disponible sur http://www.civam.org/, consulté en 2015.

CONFEDERATION PAYSANNE, Syndicat pour une agriculture paysanne et la défense des travailleurs [en ligne] Disponible sur

http://www.confederationpaysanne.fr/gen_article.php?id=10&t=QUI%20SOMMES-NOUS%20?, consulté en 2015.

CUMA.FR, LE PORTAIL DU RESEAU CUMA, *Le réseau des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole*, [en ligne] Disponible sur http://www.cuma.fr/>, consulté en 2015.

FNSEA, *Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles* [en ligne] Disponible sur http://www.cuma.fr/, consulté en 2015.

LARZAC.ORG, *Société civile des terres du Larzac* [en ligne] Disponible sur http://www.larzac.org/organiser/sctl.html, consulté en 2015.

MOUVEMENT DE L'AGRICULTURE BIODYNAMIQUE, *Biodynamie*, *le mouvement de l'agriculture biodynamique* [en ligne] Disponible sur http://www.bio-dynamie.org/, consulté en 2015.

MSA, *La sécurité sociale agricole*, [en ligne] Disponible sur http://www.msa.fr/>, consulté en 2015.

PROMMATA, *Prommata*, [en ligne] Disponible sur http://www.prommata.org/>, consulté en 2015.

RDI, *Répertoire à l'installation agricole V4.0*, [en ligne] Disponible sur http://www.repertoireinstallation.com/>, consulté en 2015.

Films.

DEPARDON Raymond, *Profils paysans*, «L'Approche », 2001; «Le Quotidien », 2005; «La Vie moderne », 2008.

GARRIC Yves, Gilbert Espinasse, agriculteur de conscience (portrait d'un pionnier du bio), 2014

MAZARS Thibault, Nature Paysanne, 2013

MEUNIER Jean-Henri, La vie comme elle va, 2004; Ici Najac à vous la Terre, 2005; Y'a pire ailleurs, 2011.

ROUAUD Christian Tous au Larzac. 2011

Table des matières

Remercieme	ents	4
Sommaire		5
Introduction	1	7
Chapitre I.	La transmission des fermes en Aveyron : un terrain engagé	13
Section I	: Des catalyseurs de la militance paysanne à la transmission	14
Ι) Ι	Ou positionnement politique à la transmission	14
A) con	Un récit initiatique : la conférence gesticulée « Du tracteur à l'âne » ou la prise de science politique d'un paysan	14
B)	Sensibiliser à la transmission : les cafés-paysan à l'ADDEAR12	16
II)	Se former à transmettre : la démarche atypique des paysans du Larzac	19
A)	Les cédants atypiques du « groupe Larzac »	20
B)	Un rapport à la propriété atypique : le laboratoire foncier de la SCTL	22
C)	Des néo-ruraux, néo-agriculteurs, néo-Aveyronnais	23
D)	Des militants	24
E)	Une thématique sensible	25
Section I	I: Un milieu paysan militant aveyronnais hétéroclite	28
I) F	Rencontrer les paysans militants aveyronnais	28
A)	Echanger avec les paysans	28
B)	Rencontrer les paysans	29
II)	Variations sur la militance à la CP	35
A)	Les adhérents : une contestation à distance	35
B)	Les héritiers militants : de la reprise de ferme familiale à la rupture idéologique	40
C)	De l'altermondialisme à la ferme	49
D)	Femme de militant, militante ?	51

Chapitre II. Transmettre pour militer ou militer pour transmettre?		
Section I: Insaisissable transmission		
I) La difficulté des entretiens et la pudeur des paysans		
II) Des conceptions différenciées de la transmission		
III) Lexique militant ou déperdition idéologique dans l'acte ?		
Section II: Le temps de la transmission		
I) Le choix de l'élu 62		
II) La transmission comme construction sociale : la désignation d'une place		
III) Une vocation de génération en génération ?		
Section III: Accepter d'être endetté ou s'entêter à transmettre		
I) La rupture de la chaine de transmission : les pressions actuelles		
II) La Confédération paysanne, s'engager à « juste » distance		
III) Au-delà des normes		
Conclusion		
Sources		
Annexes		
Table des matières		
Résumé 90		

Résumé

La transmission des fermes cristallise les clivages politiques inhérents aux syndicats agricoles. Les associations de la mouvance de la Confédération paysanne se saisissent de la thématique pour accompagner les démarches de transmission en parallèle des institutions agricoles menées par le syndicat majoritaire opposé, la Fédération nationale des syndicats agricole. Les militants de la CP s'opposent à l'agrandissement des fermes et à l'industrialisation de l'agriculture encouragés par la FNSEA : « trois petites fermes valent mieux qu'une grande ». Leur positionnement les pousse à transgresser les normes du renouvellement des générations agricoles et à militer pour une transmission des fermes plus ouverte : non exclusivement réservée aux fils d'agriculteurs, agriculture moins intensive, biologique, sociale.

Mots-clés

Transmission – ferme – syndicat – militantisme – paysans – agriculture – renouvellement des générations – Confédération paysanne